

Lutte contre la criminalité à Tébessa

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de bétail

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7303 - MERCREDI 08 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Domestic Airlines
Augmentation
du nombre de vols
à la fin d'octobre

P04



60 milliards de dollars seront injectés dans des projets hydrocarbures

2025-2029: Le plan ambitieux de l'Algérie

Lire en page 03

ORAN P07

Projets de dessalement d'eau de mer en Algérie
Grand intérêt de la part des délégations étrangères participantes

Octobre rose
Participation des établissements de santé et des associations

Lutte contre la drogue Oran
Saisie de plus de 38 kg de kif traité



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Commission des affaires étrangères de l'APN

2ème réunion pour enrichir le programme de travail durant la session parlementaire



La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), a tenu, lundi, sa deuxième réunion, présidée par M. Yacine Abib, président de la commission, consacrée à l'enrichissement du programme de travail arrêté à l'occasion de la session parlementaire ordinaire 2025-2026, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. A l'entame de la réunion, le président de la commission a exposé les axes inscrits dans le programme de travail, en veillant, a-t-il dit, à ce qu'il soit "réaliste, global et en adéquation avec les défis internationaux et

régionaux actuels, à travers l'intensification des rencontres avec les missions diplomatiques accréditées en Algérie, de manière à renforcer les canaux de dialogue et de coopération", précise la même source. Il a également souligné l'importance de répondre aux préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, afin de trouver "des solutions concrètes à ses préoccupations", ainsi que "d'organiser des séances d'audition et de concertation avec les responsables des différents départements ministériels et avec les partenaires économiques et sociaux, afin de contribuer à l'élaboration d'une vision globale sur les questions étrangères".

Révision périodique des listes électorales

Réunion de coordination de l'ANIE par visioconférence



Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination dans le cadre de la préparation de l'opération de la révision périodique des listes électorales pour l'année 2025, a indiqué un communiqué de l'instance. La réunion, tenue par visioconférence, a été consacrée à "la discussion des préparatifs sur le terrain et organisationnels liés à la révision périodique des listes électorales pour l'année 2025, au cours de laquelle

le M. Khelfane a donné plusieurs instructions et orientations afin d'assurer le bon déroulement de l'opération", précise la même source. Cette réunion s'est déroulée avec la participation des coordinateurs des délégations de wilayas de l'ANIE à travers le territoire national, ainsi que des membres du Conseil de l'Autorité et du directeur général des affaires électorales, selon le communiqué. Deuxième réunion de la Commission des affaires étrangères pour enrichir le programme de travail durant la session parlementaire en cours.

NAPEC 2025 à Oran

Arkab s'entretient avec les DG d'«OXY Algérie» et de «Petrogas»



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, lundi à Oran, avec les directeurs généraux des sociétés américaine "Occidental Petroleum Corporation (OXY) en Algérie" et omanaise "Petrogas", sur les opportunités d'investissement dans les domaines de la recherche et de la production d'hydrocarbures en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux rencontres se sont déroulées en marge de la 13ème édition du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2025)", organisé, du 6 au 8 octobre, au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, en présence du président de l'Agence nationale

pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", Samir Bahkti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, et de cadres du ministère. Les entretiens entre M. Arkab et le DG d'"OXY Algérie", Warren Murdoch, ont permis de passer en revue les relations "historiques" entre OXY Algérie et Sonatrach, remontant aux années 80, et d'examiner les perspectives de leur développement dans les domaines de l'exploration et de la production, du développement des gisements, du transport et de la production de gaz naturel, de gaz naturel liquéfié (GNL) et de la pétrochimie, outre la promotion de l'évaluation et de la valorisation des ressources minières d'hydrocarbures en Algérie.

Pour leur participation effective à la prise de décision

L'Algérie réaffirme son engagement à promouvoir les droits des femmes



L'Algérie a réaffirmé son engagement à promouvoir les droits des femmes et à renforcer leur participation effective à la prise de décision, soulignant que les réformes nationales pionnières engagées dans divers domaines avaient consacré les principes d'égalité et de justice, et promu la place de la femme, notamment en tant que facteur de paix. Dans une allocution prononcée lors du débat public annuel du Conseil de sécurité de l'ONU sur "Les femmes et la paix et la sécurité", la représentante de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Na-

tions Unies, Mme Manel Messaoud, a estimé que "l'expérience nationale nous a appris que la femme ne peut pas être réduite au simple rôle de victime", car, a-t-elle dit, "elle est une actrice, une artisanne de l'histoire et une conservatrice de la mémoire", ajoutant que l'Algérie "est fière que ses femmes aient été aux premières lignes de la Révolution de libération, avant de devenir, au lendemain de l'indépendance, un des piliers de l'édification de l'Etat moderne et une contributrice à la vie politique, économique, socioculturelle".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

60 milliards de dollars seront injectés dans des projets hydrocarbures

2025-2029: Le plan ambitieux de l'Algérie

Par B. Habib

L'Algérie s'ouvre vers l'avenir énergétique. Ses opportunités offertes sont prometteuses autant que le sont les opportunités de son marché intérieur. 2025-2029 sera désormais une période faste. S'adressant à une audience fortement composée de représentants des grandes compagnies et entreprises énergétiques mondiales de renom, M Arkab a lancé explicitement un appel à «l'investissement» étranger dans les hydrocarbures en Algérie. Avec un plan énergétique colossal d'au moins 60 milliards de dollars, l'Algérie s'assure un standing de choix dans le domaine de l'énergie sur le concert international et se targue de garantir le développement énergétique durable du pays et l'épanouissement de ses ressources énergétique pour de longues années. C'est la première fois ou presque qu'un ministre de l'Energie presse le pas et annonce un investissement inédit lors d'un grand rendez-vous énergétique international pour appeler au grand galop les investisseurs dans ce domaine stratégique. Il est clair que l'Algérie affiche ses ambitions énergétiques avec un plan d'investissement sans précédent dans les hydrocarbures. L'Algérie ne cesse de poursuivre son chantier de réformes structurelles après les réformes législatives et réglementaires. En effet, l'annonce de taille faite par le ministre de l'Energie et des Mines algérien n'a pas manqué de soulever un engouement sans pareil des grandes entreprises énergétiques internationales. D'abord parce que l'investissement dédié est en soi un record soit 60 milliards de dollars et ensuite parce qu'il s'agit de l'Algérie, partenaire énergétique principal de l'Union européenne et l'Italie surtout. Le «Pacte pour la Méditerranée» de l'Union européenne est une opportunité pour l'Algérie de reconfigurer sa présence au vieux continent dans l'énergie, le numérique et la durabilité. Convaincue de sa place de partenaire énergétique incontournable dans le monde et en Europe en particulier, l'Algérie n'a aucune intention de lâcher prise sur un marché mondial devenu juteux et exigeant, au vu du contexte géopolitique et économique qui y prévaut depuis quelques années. Et à ce niveau-là qu'on décèle des signes précurseurs de l'Algérie d'aller de l'avant et de valoriser ses potentialités entre autres énergétiques pour satisfaire les besoins de son marché interne. L'ouverture de la 13e édition du Salon NAPEC 2025 à Oran a donc servi de tribune pour une annonce de taille. Devant un parterre de décideurs et de représentants de compagnies énergétiques mondiales, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a dévoilé les contours d'un plan stratégique et ambitieux. Pour la période 2025-2029, pas moins de 60 milliards de dollars seront injectés dans des projets structurants. Un chiffre qui met l'Algérie résolument sur l'échiquier énergétique futur et lance un appel du pied sans équivoque aux investisseurs

internationaux. Arkab a donné le coup d'envoi du Salon NAPEC 2025 et réaffirme le rôle stratégique de l'Algérie dans l'énergie et l'hydrogène. En plus des énergies renouvelables, piliers de la transition énergétique, à l'orée 2050, l'Algérie s'investit également dans les projets d'hydrocarbures dits structurants. Tout compte fait, ce sont ces projets structurants qui sont l'édifice et la base de la transition énergétique réussie en Algérie. Le ministre a longuement insisté sur les fondements de cette nouvelle dynamique. Il a souligné les importantes réformes engagées par les pouvoirs publics. La refonte du cadre juridique régissant les hydrocarbures constitue une pierre angulaire maitresse de cette stratégie. En outre, cette nouvelle législation, présentée comme plus attractive et incitative, vise spécifiquement à booster les investissements dans les domaines de la recherche, de l'exploration et de la production. L'accent est également mis sur l'exploitation des zones offshore et l'adoption de technologies de pointe comme la récupération assistée, pour optimiser l'exploitation des ressources et augmenter les taux de récupération. « Il s'agit d'un engagement ferme pour une exploitation optimale de toutes nos ressources en hydrocarbures », a déclaré le ministre. Le portefeuille de projets, d'une valeur globale de 60 milliards de dollars, se répartit de manière précise. En effet, une part prépondérante, équivalant à 80% du montant total, sera allouée aux activités en amont, c'est-à-dire à l'exploration et à la production. Les 20% restants seront destinés à consolider les capacités en aval, avec des projets emblématiques dans le raffinage et la pétrochimie. Parmi les installations concernées figurent la raffinerie de Hassi Messaoud et les usines de production de méthanol et d'essence sans plomb. La présence de représentants de 60 pays a offert au

ministre Arkab une tribune idéale pour lancer un message fort. S'adressant directement aux dirigeants des entreprises mondiales, il est allé directement dans le vif du sujet. Pour lui, l'Algérie est devenue une «terre d'opportunités». «L'Algérie est une terre d'opportunités, elle est prête pour l'avenir», a-t-il affirmé. Avant d'ajouter: «Nous ne vous invitons pas seulement à observer nos progrès, mais à en faire partie». Son plaidoyer s'est articulé autour de la stabilité, des ressources «considérables» du pays et d'une stratégie «définie avec la même fermeté que nos engagements envers nos partenaires». En outre, il a invité ces derniers à investir et à innover. Afin de «construire un avenir énergétique plus sûr, plus propre et plus durable pour nos peuples». Pour étayer le potentiel d'attraction de l'Algérie, le ministre s'est appuyé sur le récent succès de l'appel d'offres «Algérie Bid Round 2024» que l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT) a lancé en juin dernier. Cet appel à projets a rencontré un accueil très favorable auprès des investisseurs mondiaux. Cinq permis d'exploration sur les six proposés ont été attribués à des majors du secteur tels que «QatarEnergy», «Eni» et «TotalEnergies», pour des investissements avoisinant le milliard de dollars. Ce succès démontre la crédibilité croissante de l'Algérie dans ses partenariats énergétiques. Le ministre Arkab insiste sur leur fondement «l'intérêt mutuel et la responsabilité partagée». Ces mots traduisent une nouvelle approche dans la coopération internationale. Ainsi, l'enjeu reste maintenant la concrétisation. Le pays doit transformer ces intentions en réalisations concrètes. Attirer les investisseurs mondiaux représente l'étape suivante cruciale. Cela dit, l'expertise internationale devra compléter les ambitions nationales.

Soulèvement des jeunes marocains

Erosion de la confiance politique et désillusion

La rue marocaine s'est soulevée ces derniers jours, traduisant l'érosion profonde de la confiance politique parmi la jeunesse, longtemps marginalisée sur les plans social et politique, une désillusion qui a renforcé sa détermination à interpeller le Makhzen sur la légitimité de l'action politique et l'efficacité des institutions à répondre à ses besoins fondamentaux en matière de dignité et de justice sociale. Dans un contexte de protestations croissantes et de perte de confiance grandissante des jeunes envers les institutions officielles du Makhzen, les récentes déclarations du ministre marocain de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tahraoui, ont suscité la polémique au sein des acteurs du secteur. Le ministre a en effet annoncé la suspension des subventions publiques d'investissement au profit du secteur privé de la santé, alors même que les rapports financiers et comptables révèlent l'absence totale de telles aides. Autrement dit, le ministre a décidé de suspendre un soutien qui n'existait pas. Ces déclarations interviennent dans un contexte social tendu, marqué par de

vives critiques contre la dégradation des services de santé publique. Par ailleurs, plusieurs investisseurs du secteur privé avaient, ces derniers mois, déposé des demandes de soutien dans le cadre de la Charte de l'investissement, auprès du Comité national marocain de l'investissement. Cependant, aucune réponse ne leur a été communiquée, malgré la conformité de leurs dossiers à toutes les conditions et critères requis pour bénéficier de ces subventions. Selon une étude scientifique publiée en octobre dans la revue allemande "SocioEconomic Challenges" par les chercheurs Mohamed Chraïmi et Mohamed Ben Issa, la confiance des Marocains envers le gouvernement du Makhzen et les institutions officielles connaît une chute vertigineuse. L'étude, menée dans le cadre d'un projet de recherche sociologique sur la relation entre la jeunesse et les institutions politiques dans un contexte de mutations économiques et sociales, révèle que le niveau de confiance dans le gouvernement du Makhzen ne dépasse pas 16 %, contre 21 % pour le Parlement et seulement 15 % pour

les partis politiques. Ce déficit de confiance est dû, selon les auteurs, à la faible efficacité institutionnelle, au manque de transparence, à des promesses électorales non tenues et à la détérioration de la qualité des services publics, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Parallèlement à la montée de la contestation, la Coordination nationale des victimes du séisme d'Al-Haouz a annoncé sa décision de reprendre les manifestations, en réaction aux déclarations de la ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima-Zahra Mansouri. La coordination estime que "les propos de la ministre sur l'écoute et le dialogue contredisent totalement l'attitude du gouvernement, qui ignore depuis deux ans les revendications des sinistrés". Face à ce que la coordination qualifie de "réveil tardif de la ministre" et de tentative de "calmer la colère populaire", elle dénonce "la contradiction entre les appels à l'écoute et l'absence de réponses concrètes aux demandes des familles exclues".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Nos élèves sous la menace des psychotropes

Pour les dealers «professionnels» des psychotropes, il n'y a pas d'endroits où l'on pourrait trouver une clientèle fidèle et grosse, en genre et en nombre, que les établissements scolaires, notamment les lycées et les CEM. Généralement, un ado pas encore mûr est plus tenté par ce genre de consommation qui lui fait visiter le septième ciel. C'est, justement, par le biais de ce point faible, que le jeune élève est ciblé, plus que d'autres. Enfin, pour parer cette déficience, il serait judicieux, de solliciter le concours des parents, des responsables des différents établissements scolaires et enfin des associations de lutte contre les drogues et la toxicomanie. Ajoutons à cela, le rôle primordial des institutions républicaines sécuritaires et judiciaires, dans la lutte contre les dealers et autres réseaux de la vente des «poisons». Les services de sécurité et les tribunaux sont appelés à s'impliquer de plus en plus sérieusement dans la préservation des établissements scolaires des dealers «marchands de mirages». Ces derniers seraient une espèce de créatures parasitaires, sans foi ni loi, qui s'enrichissent aux dépens des jeunes innocents. Le fait de surprendre un élève en train de s'approvisionner ou de consommer de la drogue que ce soit à l'intérieur des établissements ou dans les parages, est souvent relaté et dénoncé dans les médias nationaux. Ce ne sont plus des choses rares mais l'on a souvent affaire avec un cas qui se manifeste sporadiquement, dans un des établissements de l'Education (oui bien lire) : Education nationale. Le plus dangereux dans ces milieux collectifs, c'est bien la contagion qui se propage plus rapidement qu'ailleurs. Donc, ce qui est impératif, pour le moment, c'est plus de vigilance et de présence effective. Le cas échéant, ça sera la désolation... cette lutte devrait faire partie d'une lutte généralisée qui se fait déjà sur le terrain et englobant le territoire national. Il y des résultats très encourageants qui se réalisent quotidiennement, sur le tas. Cependant, l'on peut évoquer ou, si vous le voulez, dénoncer des insuffisances qui seraient la conséquence logique des tricheries qui pourraient exister, que ce soit au niveau de services de sécurité ou des tribunaux. Toutefois, la lutte contre la drogue n'est pas l'affaire intrinsèque des corps de sécurité ou des magistrats... La lutte contre ce grand mal est l'affaire de chaque citoyen, noble, conscient et responsable. C'est exactement le cas si le pays venait à subir une agression.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Alzheimer: l'Algérie face à un défi silencieux

C'est une maladie du siècle qui progresse à pas feutrés mais inexorables. En Algérie, l'Alzheimer s'impose désormais comme un véritable défi sanitaire. Longtemps éclipsée par d'autres priorités de santé publique, cette pathologie neurodégénérative qui ronge la mémoire et l'autonomie des patients, touche, selon le Pr Souhila Amalou, près de 200.000 personnes à travers le pays — un chiffre en constante progression. «Les femmes sont les plus touchées, en raison notamment de leur espérance de vie plus élevée et des bouleversements hormonaux liés à la ménopause», précise la spécialiste du CHU de Blida. L'Organisation mondiale de la santé rappelle que l'Alzheimer représente 60 à 70 % des cas de démence dans le monde. En Algérie, la tendance suit cette courbe mondiale : l'espérance de vie dépasse désormais 77 ans, accentuant mécaniquement le nombre de malades. Pourtant, faute de diagnostic précoce et de structures adaptées, beaucoup de cas échappent encore à la détection. «Les généralistes représentent la première ligne de défense», insiste le Pr Abderrezak Bouamra, directeur de l'Institut national de santé publique (INSP), qui plaide pour une formation continue du corps médical afin d'identifier plus tôt les signes avant-coureurs. Sur le terrain, les moyens restent limités. Quelques unités hospitalières à Alger, Oran et Constantine accueillent les malades mais leur capacité est largement dépassée. À Blida, le Pr Amalou milite pour des unités d'hospitalisation de jour afin d'alléger le fardeau des familles, premières victimes collatérales de la maladie. «Ces structures sont essentielles, non seulement pour ralentir la perte d'autonomie mais aussi pour soutenir les aidants, souvent épuisés», souligne-t-elle. Les associations comblent tant bien que mal les lacunes du système. À Blida, l'organisation Matensanich, présidée par Dalila Abdelli, milite pour la reconnaissance d'un statut légal des aidants et pour un meilleur accompagnement psychologique. D'autres, à Oran ou Constantine, multiplient les campagnes de sensibilisation et de formation. Face à ce tableau contrasté, certaines initiatives ouvrent des horizons nouveaux. La psychopraticienne, Kamela Guenzet, installée en France, s'apprête à lancer en Algérie un centre de neurofeedback, une technologie innovante visant à stimuler les fonctions cérébrales et à retarder les effets de la maladie. Reste un constat : sans plan national Alzheimer, incluant la recherche, la prévention et la création de centres spécialisés, le pays continuera de subir en silence une maladie qui, bien souvent, ne détruit pas seulement la mémoire du patient mais bouleverse toute une famille.

Pour la concrétisation de projets des Starts-Up Examen des moyens d'accompagnement dans les opérations d'importation

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a tenu lundi à Alger une séance de travail avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, consacrée à l'examen des questions relatives aux opérations d'importation concernant ces entreprises, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la séance qui s'est tenue en présence des cadres des deux ministères, et qui s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les départements ministériels, "les différentes préoccupations liées à l'accompagnement des start-up et des micro-entreprises dans la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement et le financement de leurs besoins en produits importés nécessaires à la réalisation de leurs projets sur le terrain", ont été présentées et examinées", selon la même source.

Hydrocarbures offshore et non conventionnelles en Algérie

Les perspectives de développement des ressources en débat

Les perspectives de développement des ressources en hydrocarbures offshore et non conventionnelles en Algérie ont été au cœur d'une conférence organisée, lundi après-midi, dans le cadre du NAPEC 2025, tenu au Centre des conventions d'Oran. Intitulée "Libérer le potentiel des ressources en hydrocarbures offshore et non conventionnelles de l'Algérie", cette rencontre a été animée par Slimane Guellati, ingénieur géophysicien au sein du groupe Sonatrach, en présence de plusieurs experts et responsables du secteur énergétique national et international. Lors de son intervention, M. Guellati a souligné que l'Algérie, riche en ressources fossiles, dispose d'un potentiel géologique important encore sous-exploité, notam-

ment en matière d'hydrocarbures offshore et de gaz de schiste. Il a estimé que dans un contexte de déclin de la production de certains gisements conventionnels, ces ressources représentent une alternative stratégique pour diversifier l'approvisionnement énergétique du pays et renforcer sa sécurité à long terme. L'expert a rappelé que l'exploitation de ces gisements exige une approche rigoureuse et durable, intégrant innovation technologique, investissements ciblés et partenariats internationaux. Il a mis en avant les avantages économiques et géostratégiques que pourrait offrir le développement maîtrisé de ces ressources, tout en soulignant les défis à relever, notamment sur les plans environnemental, technologique et réglementaire. Selon M. Guel-

lati, le développement responsable des ressources offshore et non conventionnelles permettrait non seulement d'assurer la pérennité des revenus énergétiques de l'Algérie, mais aussi de positionner le pays comme un acteur moderne et compétitif. Trois autres rencontres sont au programme du Napec pour ce lundi, abordant les thèmes "Les réservoirs non conventionnels : au-delà de la fragilité – Aborder et comprendre les enjeux géomécaniques" et "l'Exploration stratégique et investissement : faire progresser le potentiel en hydrocarbures de l'Algérie, "Libérer la chaîne de valeur de l'hydrogène : opportunités et défis dans l'économie mondiale de l'hydrogène", ainsi qu'une conférence sur "Une approche "Hydrogen Valley" pour l'Algérie".

Energie solaire

Mise en service des deux premières centrales du projet de 3200 MW avant fin 2025

Les deux premières centrales photovoltaïques, réalisées dans le cadre du projet de 3200 MW, devraient entrer en service avant la fin de l'année 2025, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. Il s'agit des centrales d'El Ghrous (wilaya de Biskra) et de Tendla (wilaya d'El-Meghaïer), d'une capacité de production de 200 MW chacune. Les travaux au niveau de ces deux centrales connaissent un "progrès notable", précise le communiqué. Ces deux centrales font partie du projet de 3200 MW en cours de réalisation, suite à la signature des contrats y afférents en mars 2023. Ce projet englobe 22 centrales dont la capacité varie entre 80 et 220 MW, et représente la première phase du Programme national des énergies renouvelables visant la mise en service de 15.000 MW d'ici 2035. Concernant les principaux projets en cours de réalisation dans le secteur, le ministère a indiqué que plus de 93.320 exploitations agricoles ont été déjà raccordées au réseau électrique, l'objectif étant d'atteindre 100.000 exploitations raccordées avant la fin de l'an-

née en cours, et ce "en appui aux efforts de développement économique où le secteur agricole figure parmi les priorités". Au cours du mois de septembre dernier, plusieurs projets dans le domaine de l'électricité ont été mis en service, dont des postes de transformation et des lignes électriques à haute tension, dans les wilayas de Laghouat, El Tarf et Bejaïa. Le réseau électrique a également été renforcé par de nouvelles installations énergétiques dans les wilayas d'Aïn Defla, Oran, Saïda et Sétif, dans le cadre des efforts visant la continuité du service public. Dans le cadre de la contribution du secteur à la réussite de la rentrée sociale 2025-2026, il a été procédé au raccordement en électricité et en gaz de 693 établissements scolaires, universitaires et de formation, dont 682 établissements scolaires, huit structures universitaires et trois établissements de formation professionnelle. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, préside des réunions avec les services du ministère et les organismes sous tutelle, afin de "définir la structuration du ministère

garantissant ainsi une exploitation optimale des ressources humaines et une optimisation de l'efficacité de l'organisation administrative ainsi que l'élaboration d'une feuille de route pour le dernier trimestre de 2025", note le communiqué. S'agissant des principales manifestations internationales auxquelles le secteur prévoit de participer, il s'agit notamment de "la Semaine russe de l'énergie", prévue du 15 au 17 octobre 2025, avec la participation d'une délégation de haut niveau du ministère et du groupe Sonelgaz afin d'examiner les moyens de coopération et de partenariat avec les opérateurs étrangers, indique le communiqué. Il est également prévu la participation de l'Algérie à la 30e conférence sur l'énergie de fusion nucléaire, qui se tiendra en Chine du 13 au 18 octobre, avec une délégation composée de responsables du ministère et de représentants du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), afin d'échanger les expériences et d'examiner les perspectives de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, conclut la même source.

Domestic Airlines

Augmentation du nombre de vols à la fin d'octobre

La compagnie aérienne algérienne «Domestic Airlines» spécialisée dans les lignes intérieures, compte à partir de la fin du mois d'octobre en cours, élever, sur plusieurs étapes, le nombre de vols vers différentes destinations, au départ d'Alger et de plusieurs wilayas du Sud du pays, a indiqué le conseiller du Directeur général de cette compagnie chargé de la communication et des relations publiques, Karim Bahar. «Cette compagnie commencera, à la fin du mois d'octobre en cours, à augmenter le nombre de vols en plusieurs étapes vers différentes destinations, au départ d'Alger et de plusieurs wilayas du Sud, comme Tamanrasset, Illizi, Bordj Badji Mokh-

tar et Djanet vers d'autres wilayas», a-t-il précisé à l'APS en marge de la 13ème édition du Salon international «Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conférence - NAPEC 2025». Il a ajouté que cette société, qui est une filiale d'Air Algérie, mettra en œuvre un autre programme, au début de l'année prochaine, visant à augmenter de manière significative le nombre de vols, précisant que la compagnie dispose actuellement de 15 avions et qu'elle prévoit acquérir d'autres appareils afin d'améliorer ses services, tout en tenant compte des exigences des clients et de l'amélioration de la qualité des services, des prix ainsi que du nombre de destinations. M. Bahar a également indiqué

que «les prix appliqués par Domestic Airlines sont étudiés et réglementés, et seront à la portée des clients». Pour ce qui est de la participation de «Domestic Airlines» à la 13ème édition du NAPEC 2025, il a souligné qu'elle vise à faire connaître les services que la compagnie offre dans le domaine du transport aérien. A noter que le salon, qui s'étale sur trois jours, réunit plus de 500 exposants de 60 pays, représentant des entreprises opérant dans les secteurs de l'exploration, de la production, du transport et de la transformation des hydrocarbures, ainsi que dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène, de la digitalisation et de la transition énergétique.

Préservation du pouvoir d'achat

Des associations de protection expriment leur satisfaction

Des associations nationales de protection du consommateur ont salué lundi, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, stipulant que le projet de loi de finances (PLF) 2026 ne devait inclure aucune augmentation ni nouveaux impôts affectant le pouvoir d'achat du citoyen. Présidant, dimanche, la réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle le PLF 2026 a été adopté, le président de la République a donné instruction pour que "la LF 2026 ne prévoit aucune augmentation affectant le pouvoir d'achat du citoyen", soulignant la nécessité d'oeuvrer à l'instauration d'une assiette fiscale non contraignante, mais plus efficace en termes de recouvrement, pour lutter contre l'évasion fiscale et les comportements négatifs dans le domaine de l'impôt. Dans ce contexte, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a déclaré que les orientations du président de la République reflétaient la stratégie suivie actuellement, qui s'inscrit "dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat du consommateur, une orien-

tation que l'association avait constatée à travers de précédentes décisions de Monsieur le président de la République", soulignant l'importance des instructions relatives au PLF 2026, qui ne doit inclure aucune nouvelle taxe ou impôt affectant directement le consommateur. L'orateur a ajouté que de telles décisions sont à même de rassurer le citoyen quant à la stabilité de son pouvoir d'achat, tout en "oeuvrant à l'améliorer davantage, et nous espérons que cela sera effectivement concrétisé dans la loi de finances 2026". Pour sa part, Hacène Menouar, président de l'Association "Al-Aman" pour la protection du consommateur, a souligné l'engagement des autorités publiques, à leur tête le président de la République, à prendre des décisions pour la protection du consommateur, la préservation de sa santé, l'organisation du marché, la régulation du marché des produits de première nécessité, et "tout ce qui a trait à la préservation du pouvoir d'achat en particulier, et ce en n'introduisant pas de nouveaux impôts notamment concernant les produits de première nécessité". Après avoir insisté sur l'importance de renforcer le pouvoir d'achat du citoyen, M. Me-

nouar a souligné que la protection du consommateur est l'un des fondements du renforcement de l'économie, et la protection de l'économie, a-t-il dit, est liée aussi à la protection des opérateurs économiques. Il a salué, dans ce contexte, les instructions données par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres. Pour sa part, Zaki Heriz, président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC) s'est félicité de "l'attachement" constant du président de la République à alléger la charge sur le citoyen, notamment à travers la non introduction de nouvelles taxes ou de nouveaux impôts, la protection et le renforcement de son pouvoir d'achat, et ce en dépit de la conjoncture économique mondiale marquée par l'inflation et l'augmentation des prix, qui perdure depuis des années. Heriz a souligné que ces instructions viennent s'ajouter à celles données récemment par le président de la République pour faciliter les démarches aux producteurs, notamment en matière d'importation de matières premières, ce qui contribue à renforcer la disponibilité des différentes marchandises et produits dans tous les secteurs.

ONSC

Les propositions de la société civile essentielles pour le plan d'action

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), et présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ib-tissam Hamlaoui, a affirmé, lundi depuis Adrar, que les propositions des acteurs de la société civile sont "essentiels" pour le plan d'action 2026 de l'Observatoire. Présidant une rencontre avec les représentants de la société civile locale, au théâtre régional, Mme Hamlaoui a indiqué que la société civile d'Adrar a atteint un haut niveau de conscience de l'action participative, rappelant que cette wilaya a accueilli dernièrement une session de formation du mouvement associatif, où a été relevée une participation record des acteurs associatifs. Et d'ajouter que la formation de la société civile constituait un "fonde-

ment essentiel" pour l'encadrement futur du mouvement associatif, et que ce type de formation est encore dispensé, à travers des sessions gratuites, en plus de la formation assurée via la plateforme numérique de l'ONSC. Cette rencontre, tenue en présence des autorités de la wilaya et des représentants du mouvement associatif de différents domaines, a pour objectif de cerner les préoccupations des populations et des acteurs associatifs, et de recueillir leurs suggestions qui représentent un plus à l'action de l'ONSC, et qui seront soulevées aux hautes instances du pays, a poursuivi Mme Hamlaoui. Les principales doléances et suggestions formulées par les représentants de la société civile, se sont articulées autour de la situation et les

voies de promotion de l'action associative pour renforcer l'effort participatif dans la gestion de la chose publique, notamment dans les aspects liés au quotidien du citoyen, ainsi que de la facilitation de l'action associative dans divers secteurs vitaux tels que la santé, la solidarité, l'emploi, l'habitat, le sport et le développement local, avec une révision des mécanismes de soutien des associations. En réponse, la présidente de l'ONSC a indiqué que ces doléances seront examinées, à l'instar de la question des mécanismes de soutien des associations durant l'année prochaine, actuellement à l'étude avec les instances centrales concernées. S'agissant des questions afférentes au volet du développement local, Mme Hamlaoui a répondu que ces questions relèvent des missions des autorités locales, et que l'ONSC œuvre, en coordination avec les services publics, dans un esprit de dialogue et de concertation pour la prise en charge de certaines doléances, en particulier dans les domaines de la santé et de la solidarité nationale. Auparavant, la présidente de l'ONSC et du CRA s'est enquis, au niveau du Centre anticancéreux d'Adrar, des programmes et efforts déployés en matière de sensibilisation préventive dans le cadre du mois d'octobre rose. Elle a donné, en outre, le départ d'une caravane de sensibilisation organisée par le CRA dans le cadre de la prévention du cancer du sein, et devant sillonner les différentes communes de la wilaya.

Suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises universitaires

Baddari préside l'installation du Comité national de coordination

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation du Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le même contexte, et dans l'objectif d'encourager l'esprit de compétition et de renforcer le rôle économique de l'université, le ministère avait précédemment annoncé le lancement du challenge national "ProtoMarket", destiné à financer les meilleurs prototypes de projets de startups. Les inscriptions ont été ouvertes via une plateforme numérique à partir du 30 septembre dernier et se sont clôturées ce jour. Ce challenge vise à "transformer les idées innovantes des universitaires en prototypes commercialisables, puis en startups, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la création de 20.000 startups à l'horizon 2029".

Accidents de la route

36 morts et 1634 blessés en une semaine

Trente-six (36) personnes sont décédées et 1634 autres ont été blessées dans 1206 accidents de la circulation survenus entre le 28 septembre et le 4 octobre en cours, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra avec 5 morts et 27 blessés, suite à 25 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 1645 interventions pour l'extinction de 1205 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (137 incendies), Tizi-Ouzou (94) et Blida (75), ajoute le bilan. En outre, 5684 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 420 personnes en situation de danger et l'exécution de 4926 opérations diverses d'assistance.

Lutte contre la Criminalité Tébessa

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de bétail

La Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Bekkaria (Tébessa) a procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de bétail à travers le territoire de la wilaya, ainsi qu'à la récupération de treize (13) têtes ovines, indique lundi un communiqué des services de la GN. L'affaire a été enclenchée suite à «une plainte déposée auprès de la brigade par un citoyen signalant le vol de quatorze têtes ovines. L'exploitation de l'élément du renseignement a permis l'arrestation de l'un des membres de ce réseau», précise la même source. L'enquête a ensuite conduit à «l'identification des autres membres du réseau, ainsi qu'au lieu où se trouvaient les têtes de bétail volées. Un plan bien ficelé a été immédiatement mis en place afin de neutraliser les autres complices et de récupérer le bétail volé», note le communiqué. L'opération s'est soldée par «l'arrestation de cinq (5) individus, la récupération de 13 têtes ovines et la saisie d'une somme d'argent estimée à 19900 DA. Les recherches se poursuivent pour interpellier les autres membres du réseau», ajoute la même source. A cet effet, «un dossier judiciaire a été constitué et les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes dès la finalisation de toutes les procédures légales», conclut la même source.

SNTF

Généralisation du service de réservation électronique pour les grandes lignes

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé, lundi, dans un communiqué la généralisation du service de réservation électronique pour les grandes lignes. La SNTF a précisé avoir procédé à la généralisation de l'acquisition des billets en ligne pour les grandes lignes, après avoir concerné, dans un premier temps, la ligne Alger-Oran, précisant que ce service s'effectue actuellement sur le site officiel de la SNTF, "en fonction du nombre de places disponibles". Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, pour l'amélioration du service public, notamment à travers l'adoption de la numérisation et l'utilisation des nouvelles technologies, ajoute le communiqué.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de RELIZANE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF- DEP- 424024000048285

Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 57/2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION:

REALISATION D'UNE COLLEGE TYPE 5/200R A COMMUNE OUED ESSALEM

PROJET:

REALISATION D'UNE COLLEGE TYPE 5/200R A COMMUNE OUED ESSALEM

Lot : Unique

Partie ferme : bloc pédagogique + administration + VRD + chauffage central + bloc sanitaire + énergie solaire + locaux techniques + poste transformateur + reseau anti incendie + mur de cloture

Partie conditionnelle n01 : terraine de sport

Partie conditionnelle n02 : Bloc Amphitheatre.

Partie conditionnelle n03 : demi pension

Partie conditionnelle n04 : Bloc Logements (2F3 + 2F4 + 1F5)

1- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 et des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (*mise à jour: CNAS CASNOS CACORATPP*) ;
- est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);

a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);

détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (*carte fiscale*);

. Une déclaration de probité

. Les statuts pour les sociétés

. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander : Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner

Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

A/ **Capacités professionnelles:** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus en cour de validité .

B/ **Capacités techniques:** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projets type B approuvé avec une attestation de bonne exécution approuve de le maitre ouvrage.

C/ **Capacités financières:** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier. (2022-2023-2024) Plus de 30 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agréé).

EN CADRE DE GROUPEMENT

A/ **Capacités professionnelles:** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus en cour de validité .

B/ **Capacités techniques:** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projets type B approuvé avec une attestation de bonne exécution approuve de le maitre ouvrage.

C/ **Capacités financières:** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier. (2022-2023-2024) Plus de 30 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agréé).

2- L'offre technique contient :

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Une déclaration à souscrire
- Liste des Capacités humains pour réaliser le projet justifiant par attestations, diplômes, sont déclarés par CNAS.
- Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant par les cartes grises ou les cartes des matriculations ,documents d'assurance ou les factures d'achat jointes un PV délivré par un huaisier dont le délais de document n'exécède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- Mémoire Technique Justificatif.
- P.V de visite du site.

3 . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Analyse le prix globale et forfaitaire
- Le détail du bordereau des prix unitaires

4.DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De) huit heure et demi (08.30h) du matin à dix heure (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publiques aux présences des soumissionnaires à dix heure (10.00 h) du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE "SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA-WRELIZANE" LES SOUMMISSOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- **PREPARATION DE L'OFFRE** Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- **VALIDITE DESOFFRES :** La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 10 JOURS.

La limite de dépôt des offres est fixée à dix Jours (10 jours) à dix heure (10.00 h) du matin.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

DE LA WILAYA DE TIARET

Deuxieme (2ème) Mise en Demeure

L'ntreprise ETH DJEDDOU CHAABANE -Tiaret-; demeurant à –Tiaret- titulaire de la convention n°05/2025 du 12/05/2025 visé par le contrôleur budgétaire le 29/05/2025 sous le N°436/2025 relatif au : Développements et équipements des forages à travers les communes : Sougueur, Si Abdelghani, Faija, Tounnina, Ain dheb, Ain Kermes, Medrissa, Sidi Abderahmane, Frenda, Sidi Bakhti, Oued Lilli, Dahmouni et Ksar Chellala (w. Tiaret)

LOT N° 05 : Développement des forages F inth 02 et F inth 03 a Ksar Chellala et Fcet , F naima 02 a Ain Dheb

Est mise en demeure suite au retard dans le commencement des travaux objet de la convention .

De ce fait il lui est recommandé de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de lancer les travaux sous huitaine

Faute de quoi, l'administration se verrait dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives qui s'imposent réglementairement qui peuvent arriver à la résiliation.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013351 08.10.2025

HOLDING ELEC EL DJAZAIR

الصناعة الجزائرية للهاتف

INDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE

EPE – INATEL – SPA

Filiatle ENTC GROUPE

AU CAPITAL SOCIAL DE 672 400 000 DA

TELEPHONE: 043-27-10-70 , FAX : 043-27-79-65

EMAIL: directiongenerale@inatel.dz

AVIS D'INFRUCTUOSITE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/DG/2025

Conformément à l'article 20 de la procédure des achats de EPE - INATEL – Spa, l'appel d'Offres National Ouvert N° 06/DG/2025 portant sur Acquisition de véhicules MULTI-types Destinés À l'exécution des missions stratégiques, logistiques et Opérationnelles de l'EPE spa INATEL,, notamment dans les zones sahariennes et pour les besoins internes à l'échelle nationale, paru dans les quotidiens nationaux EL DJAMHOURIA, et LE CARREFOUR D'ALGERIE en date du 31/08/2025, est déclaré infructueux.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100917 08.10.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

DE TIGHENNIF

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public Hospitalier de TIGHENNIF recrute:

Grade	Mode de Recrutement	Condition de Recrutement	Nombre de Postes Ouverts	Lieu de Travail	Autres Conditions
Ingénieur D'état en Informatique	Concours sur épreuve	Titulaire d'un diplôme ingénieur d'état ou master en Informatique ou d'un titre reconnu équivalent	1	EPH DE TIGHENNIF	

Dossier à fournir :

- Une demande manuscrite (avec adresse exacte + N° Téléphone).
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Une copie du diplôme demandé.
- Une attestation de position vis-à-vis du service national
- Fiche de renseignements remplie par le candidat.

Le dossier devra être déposé par l'intéressé(e) personnellement à la sous direction des ressources humaines de l'établissement public hospitalier de TIGHENNIF, Avenue de la Révolution ; afin de pouvoir remplir la fiche de renseignements sus-citée.

- Le délai de dépôt des dossiers est fixé à 15 jours ouvrable à compter de la première parution du présent avis.

N.B : 1-Tout dossier incomplet et dépassant le délai de dépôt ne sera pas pris en considération.

LE DIRECTEUR,

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013345 08.10.2025

Projets de dessalement d'eau de mer en Algérie

Grand intérêt de la part des délégations étrangères participantes

Les projets de l'Algérie en matière de dessalement d'eau de mer présentés par Algerian Energy Compagny (AEC) (filiale du groupe Sonatrach) lors de la 13ème édition du Salon international «Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference - NAPEC 2025» comme un modèle conjuguant sécurité hydrique et transition énergétique, suscitent un vif intérêt de la part des délégations étrangères participantes. Dans les stands de cette exposition, la présentation détaillée du 2ème programme national complémentaire de dessalement de l'eau de mer a capté l'attention des représentants de plusieurs entreprises, organismes et institutions énergétiques et hydrauliques d'Europe, d'Asie, d'Afrique et du Golfe Arabe, qui ont salué les aspects et les avantages techniques et environnementaux du projet, qui comprend la réalisation de six usines de dessalement le long de la côte, avec une capacité de production totale estimée à 1,8 million mètres cubes/jour, et l'utilisation de l'entreprise de 35 % d'énergie solaire pour alimenter ces stations. Les représentants de nombreuses délégations ont considéré ce program-



me comme une référence régionale combinant les engagements de sécurité hydrique, de préservation de l'environnement et d'exploitation intelligente des énergies propres, a précisé le responsable de communication d'AEC, Hachelaf Mouloud. Ces mêmes représentants, ajoute la même source, avaient souligné que «l'approche algérienne a prouvé son sérieux en matière de prospective énergétique et environnementale, ce qui a permis de créer un véritable espace de coopération». Des organisations internationales spécialisées dans l'eau, l'environnement et l'énergie ont également indiqué que ce modèle est «l'un des plus grands projets intégrés de la région sud du bassin méditerranéen». Le projet algérien a reçu beaucoup d'éloges principalement pour l'intégration de l'éner-

gie solaire à hauteur de 35 % dans le fonctionnement des stations, ce qui contribue à économiser d'importantes quantités d'énergie conventionnelle et à réduire les émissions de carbone conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, soutenant ainsi les efforts de développement durable et la lutte contre les effets du changement climatique. «Ce n'est pas simplement un projet structurant, mais un plan intelligent qui établit un modèle équilibré combinant progrès industriel et préservation de l'environnement», a indiqué une représentante d'une des agences chinoises de l'énergie. Algerian Energy Compagny a affirmé sa pleine disposition à explorer les opportunités de partenariat et d'investissement avec toutes les parties internationales intéressées.

En marge du NAPEC 2025 à Oran

Hachichi tient des rencontres avec des représentants de grandes entreprises

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, lundi à Oran, une série de rencontres avec plusieurs représentants de grandes entreprises mondiales, en marge du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference -NAPEC 2025", selon un communiqué du groupe. Le cycle de rencontres du PDG a débuté, selon la même source, par une réunion avec le PDG de la société espagnole Cepsa, Martijn Visselaar, au cours de laquelle les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération stratégique entre les deux sociétés et de développer les partenariats existants dans les différents segments de l'industrie énergétique. M. Hachichi a également ren-

contré une délégation de la multinationale Halliburton, conduite par son vice-président exécutif Rami Yassine, où les discussions ont porté sur l'état actuel de la coopération et les possibilités d'élargissement, notamment à travers l'introduction de solutions technologiques innovantes, en particulier la réduction de l'empreinte carbone des activités de Sonatrach et l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'industrie énergétique. Une autre rencontre a réuni le PDG de Sonatrach et Cherif Derradji, directeur du développement et du marketing chez Nevada Nano, entreprise spécialisée dans les solutions de détection avancée des gaz à effet de serre et la surveillance continue des émissions. Les discussions ont porté sur les opportunités de coopération dans les domai-

nes de la sécurité industrielle et de la protection du climat. Par ailleurs, M. Hachichi a eu des échanges avec le vice-président chargé des infrastructures et des technologies de la société allemande VNG, portant sur le partenariat existant dans le domaine de l'hydrogène vert et les perspectives de son développement, en phase avec les objectifs communs en matière de transition énergétique durable. Selon le communiqué, ces rencontres traduisent la volonté de Sonatrach de consolider sa position de partenaire international fiable et de poursuivre le développement de ses relations avec les grandes entreprises mondiales, conformément à sa stratégie de transition énergétique, d'innovation et de technologie durable dans l'industrie de l'énergie.

Octobre rose

Large participation des établissements de santé et des associations

Les activités du mois d'Octobre Rose 2025 ont débuté, mercredi à l'Ouest du pays, dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein, avec une large participation des établissements de santé et de la société civile, sous le slogan "Pour un avenir sans cancer du sein, agissons maintenant". A Oran, le wali Samir Chibani, accompagné du directeur de la Santé et de la Population Hadj Boutouaf, a donné le coup d'envoi des activités depuis la place "Aïssa Mes-

saoudi", située à proximité de la direction du secteur. A cette occasion, 29 établissements de santé et hospitaliers ont été mobilisés pour la mise en œuvre du programme établi, en plus du lancement d'une caravane équipée de deux cliniques mobiles, qui sillonnera les différentes zones enclavées de la wilaya. Le wali a salué l'adhésion des cliniques privées et des pharmacies à cet effort collectif, considérant que "la sensibilisation basée sur un partenariat entre les secteurs public et privé et la société civile constitue une

stratégie capable de renforcer la prise de conscience ". De son côté, le directeur de la Santé et de la Population a révélé que la campagne enregistre une forte implication du Conseil de l'ordre des pharmaciens, qui regroupe plus de 720 pharmacies, en plus du Croissant-Rouge algérien et de nombreuses associations et cliniques privées, avec pour objectif de dépasser les chiffres de l'année dernière, où plus de 45.000 femmes avaient bénéficié des campagnes de sensibilisation et de dépistage précoce.

Lutte contre la Drogue Oran

Saisie de plus de 38 kg de kif traité

Une équipe mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'Oran extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire de la 2e région militaire, a réussi la saisie de plus de 38 kg de kif traité, a-t-on appris, lundi, auprès des services des douanes. Cette opération de qualité a permis la saisie de 38,840 kg de kif traité, ainsi qu'une somme estimée à 3 millions et 491.000 dinars, quatre véhicules, une moto, ainsi que l'arrestation de six individus, qui ont été déférés devant les juridictions compétentes près le parquet de Fellaoucen, selon la même source. L'opération illustre l'engagement des services de l'Etat dans la lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, en vue de préserver la sécurité et la stabilité du pays, a-t-on souligné.

CEM «Kourine Bachir» à Ayaida

25 élèves victimes d'intoxication alimentaire

Une véritable panique a secoué le collège d'enseignement moyen «Kourine Bachir», implanté au niveau de la localité d'Ayaida, dans la commune de Bethioua, suite à un malaise qui a touché sérieusement pas moins de 25 élèves. Selon une source officielle, il s'agit d'une intoxication alimentaire survenue vers 13 heures 20. Suite à la gravité de la situation, les secouristes de la Protection civile, relevant de la wilaya d'Oran, se sont déplacés en urgence sur les lieux. Ainsi, les victimes, âgées entre 11 et 14 ans, ont reçu les premiers secours, avant d'être évacuées vers les services des urgences de l'hôpital d'El Mohguen. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur cette affaire.

A.Kader

Rue Mohamed Boudiaf (ex-Mostaganem)

Découverte d'une femme sans vie

Avant-hier au environ de 08 heures du matin, une femme a été découverte morte dans un appartement situé au niveau de la rue Mostaganem au centre de la ville d'Oran. Selon une source bien informée, le corps de la défunte a été découvert avec une blessure profonde au coup. Pour l'heure l'affaire en question est en cours d'enquête, ouverte par la police. Le cadavre de la victime a été transporté par les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran, vers la morgue du CHU.

A. Kader

Nedjma (ex-Chétaibo)

Un homme de 52 ans retrouvé mort sur la chaussée

Vers 10 heures de la matinée d'avant-hier, la localité de Nedjma (ex-Chétaibo) dans la commune de Sidi El Chahmi, Daira d'Es Sénia, les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont été alertés suite à la découverte d'un cadavre sur la chaussée. Selon une source bien informée, il s'agit d'un homme âgé d'environ 52 ans. La dépouille de la victime a été retrouvée sans aucune trace de violence, nous ditons. Après du début d'enquête, le cadavre en question a été transporté vers la morgue de l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 1954. La cause de la mort de la victime reste pour l'heure inconnue, en attendant les conclusions de l'enquête.

A. Kader

Relizane

Lancement de la formation entrepreneuriale dans trois centres de formation

Les établissements de formation professionnelle et d'apprentissage de la wilaya de Relizane connaissent, ces jours-ci, une forte affluence de jeunes et de leurs parents, venus s'inscrire dans l'un des nombreux programmes proposés pour la session de formation d'octobre. Le secteur a en effet ouvert plus de 4.700 postes de formation dans différents modes: présentiel, par apprentissage ainsi que de nouveaux dispositifs introduits pour diversifier l'offre et répondre aux besoins du marché. Dans cette même optique, de nouvelles spécialités ont été créées afin d'offrir davantage d'opportunités aux jeunes n'ayant pas poursuivi leurs études notamment dans les domaines du tourisme et des agences de voyage, de l'assistance en santé animale et de l'assistance en garde d'enfants. Les inscriptions se poursuivront jusqu'au 27 octobre courant, au niveau de 21 centres de formation professionnelle et 03 instituts spécialisés, répartis à travers la wilaya. Ce dynamisme reflète l'intérêt particulier que l'État algérien accorde à ce parcours stratégique, véritable levier pour la création d'emplois qualifiés et l'intégration professionnelle dans les pôles industriels de la région, à l'instar de Sidi Khetab et Belhacel. Le lancement effectif de la formation entrepreneuriale constitue l'un des axes majeurs de cette nouvelle session. Celle-ci sera dispensée dans trois établissements de formation professionnelle au profit de tous les stagiaires et diplômés du secteur, sans exception, dans le but de renforcer leurs compétences en création et gestion de projets. Ce programme s'inscrit dans une démarche nationale visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et à stimuler l'innovation chez les jeunes, tout en leur permettant de bénéficier des différents mécanismes de soutien financier mis en place par l'État.

N. Aymen

Calcul mental

Les enfants de Relizane brillent au championnat mondial en Allemagne



Les jeunes talents de la wilaya de Relizane ont réalisé une performance remarquable lors du Championnat mondial de calcul mental (JMCWC), organisé en Allemagne et ce, malgré qu'il s'agisse de leur première participation internationale. La jeune Chahinaz Boumaïza s'est illustrée en décrochant la troisième place mondiale et la médaille de bronze, avec un total de 2.324 points dans la catégorie Benjamins (02). De son côté, Belmahi Abdelkader Akram s'est classé quatrième avec 2.205 points, à seulement trois points du podium dans la catégorie Benjamins (01). Dans la catégorie Seniors, Adala Malak a obtenu une honorable cinquième place avec 2.463 points, tandis que Ben Kaddour Fatima, engagée dans la catégorie Benjamins (02), a totalisé 1.974 points malgré une participation tardive. Ces résultats constituent une étape importante dans le parcours du Centre de calcul mental de Relizane, qui a salué les efforts des parents et leur soutien constant. Le centre a également appelé à encourager ces jeunes champions afin qu'ils poursuivent leur ascension et continuent à porter haut les couleurs nationales dans les compétitions internationales à venir.

N. Aymen

Abattage clandestin de volailles à Sidi Bel-Abbès

Quatre individus appréhendés à Hassi Zahana

Par Mohamed Nouar

L'intervention récente de la Gendarmerie Nationale à Hassi Zahana (groupement de Sidi Bel-Abbès) marque une action décisive illicite de volailles et de commerce non déclaré, soulignant la criticité des enjeux de salubrité publique inhérents à l'économie informelle. Quatre individus, âgés de 25 à 35 ans, ont été appréhendés et font désormais l'objet de poursuites pour une série d'infractions graves parmi lesquelles l'abattage non autorisé, l'exercice commercial sans inscription au Registre de Commerce, la violation manifeste des normes d'hygiène et l'exposition délibérée de la santé publique à un danger avéré. L'opération, déclenchée sur la base de renseignements ciblés, a conduit à la perquisition d'un hangar révélant

un dispositif de production et de distribution illégal. La saisie est éloquent 200 carcasses de poulet de chair, totalisant 365 kg, ont été confisquées. L'inquiétude majeure réside dans la qualité sanitaire de cette marchandise. Jugées impropres à la consommation humaine, ces denrées étaient destinées au marché local, exposant de facto la population à un risque élevé de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC). L'absence patente de traçabilité, l'omission de contrôle vétérinaire et le non-respect de la chaîne du froid — des lacunes structurelles de ces pratiques - constituent une menace systémique pour la sécurité alimentaire. Le démantèlement de cette structure illicite est attesté par la confiscation du matériel adéquat, à savoir les équipements d'abattage et de plumage rudimentaires ainsi qu'une balance électronique. Ces

éléments confirment l'existence d'une chaîne logistique clandestine dimensionnée pour une commercialisation non négligeable. Au-delà de l'infraction sanitaire, cette affaire met en lumière la persistance d'un marché souterrain qui engendre une fraude fiscale substantielle et une concurrence déloyale vis-à-vis des acteurs économiques légitimes lesquels assument les coûts de la mise en conformité réglementaire et des investissements en hygiène. L'abattage clandestin est, à cet égard, un symptôme de la défaillance de la régulation en matière de sécurité alimentaire. Les quatre mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Ben Badis, pour répondre de leurs actes notamment l'atteinte à la santé publique, ce qui exige un traitement dissuasif, indispensable pour enrayer la récurrence.

École nationale des ingénieurs de la ville à Tlemcen

Sortie de la 3ème promotion

La cérémonie de sortie de la troisième promotion des étudiants de l'École nationale des ingénieurs de la ville « Abdelmadjid Meziane » de Tlemcen s'est tenue, samedi, sous la supervision de M. Cherif-Eddine Bouziane, Directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en présence des autorités de la wilaya. Cette promotion, baptisée du nom du martyr « Deghine Benali », dit Colonel Lotfi, comprend 227 diplômés, dont 115 au grade d'inspecteur principal de l'administration locale dans l'hygiène publique et l'environnement, et 112 au grade d'ingénieur d'Etat en gestion technique et urbaine pour l'administration locale.

Ces lauréats seront recrutés directement dans le secteur des collectivités locales et dans des administrations publiques en tant qu'inspecteurs principaux et ingénieurs d'Etat, selon les déclarations de Hilali Kadri, directeur de cette école située dans le pôle universitaire de Chetouane. Dans son discours à l'occasion, le Directeur général a souligné que « cet événement reflète les progrès importants réalisés par l'Algérie dans le domaine du développement sous toutes ses formes, notamment le développement des ressources humaines. Il illustre également la démarche de réforme de notre ministère et son attachement rigoureux à appliquer les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner les grandes mutations imposées par les exigences de l'Algérie Nouvelle, en vue de relever les défis environnementaux et de développement durable, en plaçant le citoyen au cœur des préoccupations ». Il a ajouté que « le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports s'est engagé à renforcer le réseau de formation avec des établissements spécialisés capables d'alimenter l'administration publique en cadres compétents et prêts à relever les défis dans différents domaines, notamment dans la gestion moderne de la ville ». M. Bouziane a précisé que « dans le but de renforcer les capacités de nos ressources humaines à tous les niveaux, les programmes de formation à l'Ecole nationale d'administration ont été actualisés pour répondre aux nouveaux défis. De plus, le statut des instituts de formation des personnels des collectivités locales et ses textes d'application ont été révisés pour intégrer une formation spécialisée dans les filières de maîtrise, qui sera lancée dès l'année prochaine. Elle permettra de doter les collectivités, en particulier les communes, de fonctionnaires compétents, imprégnés des valeurs du service public, prêts à accomplir leurs missions de manière optimale, en plaçant le citoyen au centre du service public ». Il a également annoncé que « le réseau de formation sera renforcé, à partir de 2026, avec l'ouverture d'un nouvel institut dans la wilaya de Tiaret, d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, ce qui portera le nombre total des instituts à six à travers le territoire national ».

Il a enfin souligné que « nos services continueront, en coordination avec nos établissements de formation et nos partenaires nationaux et étrangers, à mettre en œuvre le plan triennal de formation et de perfectionnement, à travers des opérations programmées qui toucheront divers cadres aux niveaux local et central, en présentiel et par visioconférence, cette dernière étant considérée comme un outil permettant de consacrer les techniques modernes de formation virtuelle, afin de rapprocher la formation du fonctionnaire et de multiplier le nombre de bénéficiaires ». La cérémonie de remise des diplômes a aussi été marquée par la présentation de projets réalisés par les étudiants, la distribution de diplômes aux lauréats et un hommage rendu à la famille de l'étudiante décédée, Ghanem Nacera, ainsi que la projection d'un documentaire retraçant le parcours militant du martyr Deghine Benali. A noter que l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville « Abdelmadjid Meziane », ouverte en 2018 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a vu la sortie de 520 étudiants lors des deux premières promotions entre 2022 et 2024.

Rahouia (Tiaret)

Une fuite d'eau perdure depuis deux mois

La cité de 34 logements «Meharrar M'hamed», située à l'ouest de la rentrée de la ville de Rahouia, qui venait de connaître un revêtement total des routes et inaugurée par le wali en personne, il y'a quelques petits mois, est confrontée à un problème d'une fuite d'eau géante depuis plus de deux mois, au su et au vu de tout le monde, a-t-on constaté sur place. Selon les témoignages des résidents de cette cité, plusieurs réclamations ont été faites auprès de l'agence de l'ADE et les services de l'APC et la daïra, aucun responsable n'a osé bouger le doigt pour mettre fin à cette négligence qui cause un préjudice direct sur la gestion de l'eau. Rappelons que la ville de Rahouia et Tiaret ont connu, il n'y a pas longtemps, une crise d'eau inédite causée par la sécheresse ayant frappé la région. Donc la balle est à nouveau jetée au camp des responsables directement concernés pour faire face à cette fuite d'eau, au moment où le bitume, nouvellement réalisé, commence à se dégrader.

L. Bouhala

Centre national d'excellence des métiers du textile et du cuir d'Ain Bessam (Bouira)

Lancement du premier cycle de formation

Un premier cycle de formation a été lancé dimanche au centre national d'excellence pour la formation et le développement des compétences dans les métiers du textile et du Cuir à Ain Bessam (Ouest de Bouira), et ce dans trois nouvelles filières ouvertes pour booster le secteur industriel et répondre aux besoins du marché de l'emploi et de l'économie nationale, a-t-on appris auprès de la direction de la formation professionnelle. Inauguré en avril dernier (2025), le centre d'excellence d'Ain Bessam a reçu dans la matinée les premiers groupes de stagiaires inscrits dans les nouvelles spécialités, à savoir, le modélisme (ou design de mode), Industrie du cuir et fabrication et production automatisée de chaussures, et la maintenance des équipements de perfection, selon les détails fournis par M. Laifa Makhoulf, responsable à la direction de la formation professionnelle. « L'ouverture de ces nouvelles spécialités confirme l'engagement du secteur à accompagner les jeunes dans leur avenir professionnel, et à répondre aux besoins du marché du travail ainsi que de l'économie nationale et locale », a expliqué M. Makhoulf. Le centre d'excellence d'Ain Bessam, a, rappelle-t-on, été ouvert dans le ca-

dre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et conformément aux conclusions de la réunion tenue le 28 janvier 2025 entre le Ministère de l'Industrie, et le Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Au cours de cette réunion, il a été décidé de consacrer un Centre national d'excellence pour la formation et le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir, en harmonie avec la vision de l'Etat visant à former une main-d'œuvre qualifiée capable de soutenir le tissu industriel national. Ce centre constitue la première pierre d'un réseau national de centres spécialisés que les deux ministères œuvrent à concrétiser, conformément à la stratégie de l'Etat visant à lier la formation à l'emploi et à promouvoir un développement industriel durable. Pour assurer une meilleure insertion professionnelle des stagiaires, le centre d'Ain Bessam a signé dimanche même, quatre conventions de partenariat avec des entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans l'industrie du cuir, du textile, ainsi que dans la couture et la maintenance des machines de couture. Une autre convention a été si-

gnée entre la direction de la formation professionnelle de Bouira et l'association « Iqraa », lors d'une visite du wali Abdelkrim Laâmourî à Ain Bessam. A rappeler, par ailleurs, que lors de sa visite à Bouira en avril dernier, l'ancien ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, avait insisté sur une formation intégrée combinant théorie et pratique afin d'équiper les stagiaires des compétences requises répondant aux besoins des entreprises industrielles. Le ministre avait insisté également sur l'importance d'adopter des méthodes de formation innovantes, réellement adaptées aux attentes des opérateurs économiques, permettant ainsi aux stagiaires d'accéder plus facilement au marché du travail et de contribuer au développement du secteur industriel. Dans une démarche de valorisation des compétences nationales, le ministère de l'industrie avait appelé les retraités expérimentés du secteur industriel, notamment dans le domaine du textile et du cuir, à s'engager dans ce processus en participant à la formation des jeunes, au transfert du savoir-faire au sein des ateliers et des usines, et en intervenant en tant que formateurs au sein du centre.

Modernisation et développement de la wilaya d'Alger

Réunion de travail pour suivre la mise en œuvre des projets

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, accompagné du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, samedi au siège de la wilaya, une réunion de travail consacrée au suivi des plans et projets communs de modernisation et de développement de la capitale, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion intervient conformément aux instructions données en décembre dernier par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la présentation de la vision stratégique de modernisation de la capitale, qui comprend quatre (4) grands plans : le plan blanc pour le réaménagement

du tissu urbain et la réhabilitation des bâtisses, le plan jaune pour le transport et la mobilité, le plan vert visant à restaurer les équilibres écologiques et à améliorer l'environnement dans la capitale et le plan bleu pour l'aménagement de la façade maritime d'Alger. La réunion a rassemblé des cadres centraux du ministère, les responsables d'établissements publics relevant du secteur et des représentants des services techniques de la wilaya d'Alger. A cette occasion, M. Rabehi a présenté un exposé détaillé sur les travaux en cours et les projets qui seront lancés prochainement, accompagné de propositions concrètes pour accélérer la réalisation et assurer le respect des délais fixés. De son

côté, M. Djellaoui a affirmé que l'Algérie connaîtra un "saut qualitatif" à travers la concrétisation des programmes inscrits dans cette vision stratégique, soulignant l'importance d'une coordination permanente entre les services du ministère et de la wilaya pour lever les obstacles et accélérer la réalisation. Le ministre a également souligné la nécessité d'unifier les visions entre les différents secteurs, en tirant parti des expériences internationales dans le domaine du développement des grandes villes. Il a, par là même, annoncé qu'il se rendra sur le terrain dans les prochains jours pour s'enquérir de l'avancement des projets et suivre la mise en œuvre des instructions.

Wilaya d'Alger

Rabehi inspecte les projets de réhabilitation des hôtels Es-Safir et El Kettani

Le ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection aux chantiers de réhabilitation des hôtels Es-Safir et El Kettani, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, s'inscrivant dans le cadre des efforts des autorités visant à valoriser les anciens établissements hôteliers disposant d'un emplacement stratégique et d'une dimension historique, indique un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette visite, effectuée dimanche, M. Rabehi s'est rendu au site du projet de réhabilitation de l'hôtel Es-Safir,

dont les travaux ont été achevés. Ces travaux, jugés complexes, ont concerné notamment le renforcement de la structure du bâtiment et la consolidation de ses fondations, sachant qu'il a été procédé récemment à la désignation de l'entreprise chargée de la modernisation et du parachèvement des travaux de réhabilitation restants selon des standards modernes. Dans le cadre de ce projet, la salle El Mouggar, adjacente à l'hôtel, fera également l'objet d'une opération de réhabilitation afin de reprendre son activité, avec l'aménagement d'un

parking souterrain de trois étages d'une capacité de 130 véhicules, a précisé la même source. Concernant l'hôtel El Kettani, situé à Bab El Oued, deuxième étape de sa visite, M. Rabehi a écouté les explications présentées par le bureau d'études, ayant finalisé les plans du projet, et donné des instructions pour procéder rapidement à la désignation de l'entreprise chargée des travaux de réhabilitation en vue de les achever dans les meilleurs délais, tout en respectant les normes de qualité et les standards convenus, conclut le communiqué.

Zemmouri (Boumerdes)

Mise en service prochaine d'un poste de transformation électrique

Un poste de transformation électrique d'une capacité de 60/30 kilovolts est actuellement en cours de réalisation à Zemmouri, à l'Est de Boumerdes, en vue de sa mise en service dans les plus brefs délais, a-t-on appris auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya. « Ce projet sera livré prochainement, conformément aux délais contractuels fixés par le cahier des charges », a assuré le représentant de la société à la wali de Boumerdes, Fouzia Naama, lors d'une visite d'inspection englobant plusieurs projets de développement. Selon les explications fournies à la wali par le même représentant, cette nouvelle installation vise à alléger la charge des deux postes électriques des communes de Boumerdes et Si Mustapha. « Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer le réseau électrique, à assurer la continuité de l'alimentation et à améliorer la qualité du service, notamment face à la hausse de la demande en énergie », a indiqué la wali de Boumerdes. Mme.Naama a, aussi, appelé à accélérer la finalisation des travaux de génie civil afin de permettre l'installation rapide des équipements électriques et la mise en service du projet. La visite de la wali a, également, donné lieu à l'inspection de projets éducatifs (Collèges d'enseignement moyen/CEM, lycées et structures pédagogiques) dans les communes de Zemmouri, Bordj Menail et Boudouaou, ainsi que de projets de logements dans plusieurs communes, dont Boudouaou, Zemmouri et Boumerdes.

Mort du défunt président et moudjahid Chadli Bendjedid El Tarf commémore le 13ème anniversaire

La wilaya d'El Tarf a commémoré lundi le 13ème anniversaire de la mort du défunt président et moudjahid Chadli Bendjedid (1929-2012) en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, de membres de la famille révolutionnaire et de la famille du défunt. Dans le même contexte, l'amphithéâtre Amirat Baghdadi de l'université d'El Tarf qui porte le nom de Chadli Bendjedid a accueilli une conférence intitulée "le moudjahid président, de la libération à la gestion", initiée par les services de la wilaya en coordination avec la direction des moudjahidine et l'université. Le wali, Mohamed Meziane a souligné lors de l'ouverture de la conférence que "le défunt Chadli Bendjedid était de ceux qui ont cru en l'Algérie indépendante et ont contribué à bâtir ses institutions", ajoutant que le défunt "a pris les armes contre le colonialisme puis a assumé la responsabilité de diriger le pays à une phase délicate de l'histoire de l'Algérie". De son côté, le recteur de l'université, Choul Benchohra, a considéré que le défunt président "était plus qu'un simple nom sur le registre des présidents, mais une école patriotique qui débute sur les champs de bataille de la révolution et s'achève sur les terrains de la construction et de l'édification". Les professeurs Rachid Hidoughi de l'Université de Skikda et Idriss Laabidi de l'université d'El Tarf ont évoqué à leur tour les principales phases du parcours politique et militaire du défunt Chadli Bendjedid et les conditions d'émergence de cette figure qui avait engagé le processus du multipartisme en Algérie. Les autorités locales ont visité ensuite l'exposition de photos retraçant la vie et le combat du président moudjahid Bendjedid puis une autre de livres avant de présider une cérémonie en l'honneur de la famille du défunt président. Le défunt président et moudjahid Chadli Bendjedid, né le 14 avril 1929 à Essabaa dans la commune de Bouteldja, wilaya d'El Tarf, est mort le 6 octobre 2012 à l'âge de 83 ans.

[illegible]

En vue du match décisif face à la Somalie

Les Verts débarquent à El-Bahia

Par Rachid B.

C'est aujourd'hui que la sélection nationale débarquera à Oran en perspective de sa rencontre de demain face à la Somalie, décisive pour la qualification à la Coupe du Monde 2026. Depuis lundi en stage au CTN de Sidi-Moussa, les Verts ont effectué leur première séance collective l'après-midi même. Programmée à 17h, cette séance a vu l'effectif scindé en deux groupes par le staff technique. Les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs respectifs, ont suivi un programme de récupération spécifique sous la supervision du préparateur physique Paolo Rongoni, tandis que le reste du groupe a pris part à une séance d'entraînement classique, axée sur le travail technique et tactique. Avant le début des exercices, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a réuni, comme à son habitude, ses joueurs pour une brève allocution. « Il a insisté sur l'importance d'aborder cette rencontre avec le plus grand sérieux afin de décrocher les trois points synonymes de qualification pour la Coupe du Monde 2026, et ce avant même la dernière journée face à l'Ouganda, prévue le 14 octobre prochain à Tizi-Ouzou » précisera la cellule de communication de la FAF. Une exigence que les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez ont bien assimilé, à l'instar du jeune crack du Bayer Leverkusen. Pour avoir retenu la leçon de la fenêtre internationale du mois de septembre, quand il a été mis au piquet par Vladimir Petkovic pour un retard assez significatif aux yeux du vestiaire, le milieu de terrain Ibrahim Maza a, ainsi, été le tout premier joueur à débarquer à Alger, en provenance



d'Allemagne. Accompagné de son paternel, l'ex-numéro 10 du Hertha Berlin a retrouvé au cocon des Verts son aîné du Broussia Dortmund, Ramy Bensebaïni, à pied d'oeuvre lui aussi dès dimanche soir. Avec le forfait attendu de Mohamed Amine Tougaï, blessé avec l'Espérance de Tunis, rapidement suppléé par le défenseur axial de la JS Kabylie Zinedine Belaïd, le groupe était, par ailleurs, au complet et prêt pour la traditionnelle légère séance de l'entame de stage, précédée comme souligné plus haut d'un petit discours du sélectionneur à propos du programme et des objectifs, pour tant clairs, de cet entracte international. C'est que le traumatisme du 29 mars 2022 de funeste renommée est encore vivace dans la mé-

moire collective algérienne, avec tout ce que cela évoque en parallèle comme la tragique fin l'idylle avec Djamel Belmadi et tout le temps perdu et la frustration dépressive à regarder les autres jouer, s'amuser, performer et réécrire l'histoire du jeu à Doha, l'hiver suivant. Gonflés à bloc et décidés à faire de ce rendez-vous à Oran une date historique pour le football algérien qui signera son retour parmi le ghot planétaire, les Verts draineront, aussi et surtout, la grande foule demain en fin d'après-midi vu que les 40.000 tickets mis en vente en ligne sur le plate forme tadjirati se sont écoulés en un temps record, ce qui annonce une ambiance fusionnelle comme les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez en ont désormais l'habitude.

Légende de club du CR Belouizdad

L'ancien international Djilali Selmi s'éteint à l'âge de 79 ans

Djilali Selmi, légende de club du CR Belouizdad dont il a été président et ancien international, est décédé mardi à l'âge de 79 ans, suite à une longue maladie, selon un communiqué de la direction du club de la capitale. Surnommé «Petit Pelé» en référence au regretté joueur brésilien, en raison de ses performances techniques remarquables, Selmi a porté les cou-

leurs du Chabab Belouizdad entre 1967 et 1976. Durant cette période, il a mené l'équipe à remporter deux titres de championnat consécutif en 1969 et 1970, ainsi que la Coupe du Maghreb à trois occasions, en 1970, 1971 et 1972. Outre son succès en tant que joueur, le défunt a également présidé le CR Belouizdad entre 1996 et 2000, menant le club à remporter le championnat algérien et la Coupe

de la Ligue en 2000. Le défunt reste une légende du football algérien, et fut l'un des grands noms du football national durant les années 1960 et 1970, marquant son passage par un talent indéniable et des performances remarquables sur le terrain. Il reste dans la mémoire collective comme l'un de ces joueurs qui ont écrit de belles pages de l'histoire du football national

JO d'hiver 2026 (Qualifications)

L'équipe nationale se prépare dans la station de Saas-Fee en Suisse

L'équipe nationale de ski alpin se trouve depuis le 26 septembre et jusqu'au 13 octobre 2025 à la station de Saas-Fee en Suisse, pour un stage de préparation en vue des qualifications pour les Jeux olympiques d'hiver 2026, prévus à Milan-Cortina (Italie), a-t-on appris auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA). Ce stage de 18 jours au profit de l'équipe nationale de ski alpin a été organisé en coordination avec la Fédération

algérienne de ski et sports de montagne (FASSM), en prévision de sa participation aux qualifications pour les Jeux olympiques d'hiver 2026 à Milan-Cortina (Italie), a souligné la même source. "Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir et développer les sports d'hiver en Algérie, et dans le contexte d'une stratégie nationale visant à renforcer la présence de l'Algérie dans les compétitions olympiques d'hiver, notamment après la partici-

pation remarquée aux Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse en Corée du Sud, qui a reflété les progrès continus des sports d'hiver dans notre pays", a-t-on ajouté. L'instance olympique a souligné que ce stage représente une étape importante dans le processus de préparation de l'équipe nationale pour réaliser une participation honorable, à la hauteur de la réputation de l'Algérie, lors de l'événement de Milan-Cortina 2026.

Amine Gouri

(Olympique de Marseille)

«Je n'ai jamais douté, je savais que les buts arriveraient»

L'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille, Amine Gouri, auteur de son premier but de la saison samedi en déplacement face au FC Metz (3-0) en match comptant pour la 7e journée de Ligue 1 française de football, a affirmé n'avoir «jamais douté» et s'est dit «récompensé» pour ses efforts. «Je sais ce dont je suis capable et ce que j'apporte au collectif. Je n'ai jamais douté. Les buts allaient venir, j'étais concentré sur le jeu et sur la confiance de mes coéquipiers et du coach. Aujourd'hui, je suis récompensé. Marquer fait toujours plaisir, surtout après cette période. J'espère que ça va continuer ainsi», a-t-il déclaré en zone mixte, à l'issue de la partie. Entré en cours de jeu en seconde période (64e), le joueur algérien s'est illustré par une passe décisive pour Matt O'Riley (69e), avant de marquer lui-même à la 76e, confirmant ainsi son retour en force. Un réveil qui tombe à pic pour l'ancien joueur du Stade Rennais, attendu pour le stage de l'équipe nationale.

Fédération internationale (FIFA)

Sadi nommé vice-président de la Commission des stades et de la sécurité

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été nommé vice-président de la Commission des stades et de la sécurité de la Fédération internationale (FIFA), a annoncé l'instance fédérale dans un communiqué, publié lundi soir sur son site officiel. Le premier responsable de la FAF continue de renforcer sa présence dans les instances internationales, lui qui est membre du Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), vice-président de l'Union nord-africaine (UNAF), et membre de l'Union arabe (UAFA). De son côté, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, été désigné membre de la Commission Futsal de la FIFA, alors que Mme Salima Benaïsti, directrice des finances de la FAF, devient membre de la Commission de conseil commercial et marketing de la FIFA. Walid Sadi, a pris part ce lundi aux travaux de la 47e Assemblée générale ordinaire de la CAF, qui se sont tenus à Kinshasa (RD Congo).

Championnats du monde

de para-athlétisme à New Delhi

Le président de la République félicite les athlètes algériens médaillés

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a félicité dimanche soir, les athlètes algériens médaillés aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi (Inde). "Saïfi Nassima, Ferhah Walid, Djelal Safia, Mehdeeb Ahmed, Boudra Abdelhadi, Hamri Lynda, Amchi Mohamed Nadjib et Kardjena Kamel..vous êtes les champions de l'Algérie, vous nous avez une fois de plus honorés aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi et vous avez porté haut le drapeau national. Un grand merci à vous et à tout le staff technique et administratif pour cet exploit", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

مكتب الأستاذ عبيدات محمد الموثق بالسانية
05 شارع باهي أعمر وهران
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 05 أكتوبر 2025 مسجل بصفة
قانونية قرر الشركاء السيد بغدالي بومدين والسيدة دريدي فايزة تأسيس شركة
ذات مسؤولية محدودة المسماة ش. ذ.م. م نسمة بلادي، مقرها الاجتماعي رقم 14
ايلو 42 السانية وهران . رأسمالها (5.000.000.00 دج) مدتها 99 سنة،
موضوعها: 107102 - صناعة العجائن الغذائية والكسكسي 421101 - استيراد
التجهيزات، المعدات، الماكينات، قطع الغيار واللواحق الموجهة للصناعات الغذائية
704203 - تصدير الخدمات المرتبطة بالقطاع الفلاحي 701101 - تصدير المواد
الزراعية الغذائية 703101 - مؤسسة التصدير 702102 - تصدير كل المواد الغير
محددة في مكان آخر، ماعدا المحروقات 702101 - تصدير المواد الاصطناعية
والمصنعة ماعدا المحروقات، عين السيد بغدالي بومدين مسير للشركة لمدة غير
محدودة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري

الموثق
08.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكاتب بـ: 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران/ الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ إعدار

المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتمة
بتاريخ الخامس عشر من شهر جويلية سنة الفين وخمسة وعشرين
2025/07/15 على الساعة 12:35 دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة
قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبها بـ 16
شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران، الموقعة أدناه بواسطة مساعد التبليغ
الرئيسي لدى مكتبنا بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد
والصلب) بوهران ممثلا بمديرة الكائن مقره الاجتماعي: 19 شارع مكى خليفة -
وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي مغنية المحامية المعتمدة لدى المحكمة
العيان ومجلس الدولة بناء على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في
2006.02.20 للمنظم لمهمة المحضر القضائي المعدل والمتمم. بناء على نصوص
المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم.
بلغنا وسلمنا إلى السيد بصديق عبد القادر، العنوان: التجزئة 07 رقم 1334 حي
النجمه سيدي الشححي وهران. وكذا مخاطبين... بصفته حسب تصريحاته
الحامل البطاقة الهوية... تحت رقم ... الصادر بتاريخ... عن نسخة عن إعدار
محضر تبليغ العينية من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/06/18. وجاء في
مضمونه ما يلي: لقد قلنا لنفاد عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة
79 (الحديد والصلب) بوهران بواسطة مديرة الكائن بـ 19 شارع مكى خليفة
وهران. والمعين محل استشارته بمكتب الأستاذة مغربي مغنية المحامية المعتمدة
لدى المحكمة العيان والكائن مقر مكتبها بـ 07 شارع خياط صالح مديوني وهران.
بناء على ذلك نلزمكم بضرورة دفع مبلغ القرض المدينون به لبيتك الجزائر
الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/06/15 إلى مبلغ 380.767.73 دج وكذا
الفوائد التعاقبية المستحقة عنه وتسنمتر إلى حين التبديد الفعلي والكللي للمدين
حسب القرض الممنوح لكم بموجب اتفاقية. وعليه فإننا نمنحكم أجل أقصاه 15 يوم
يبدأ سرياناه من تاريخ توصلكم بهذا الأتذار ونذك بالاقتراب إلى بنك الجزائر
الخارجي وكالة 79 لتسديد ما في ذمتكم. في حالة امتناعكم سنضطر بمتابعيتكم
قضائيا واتخاذ جميع الإجراءات اللازمة ضدكم بيع الأموال للرهونة ومطابيتكم
بأجل الدين والفوائد المستحقة عنه لتسديد الفعلي والكللي للدين وتعويض عن
التأخير في الدفع. وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة
المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه لمخاطب الكل طبقا للقانون
المحاضرة القضائية
08.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكاتب بـ: 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران/ الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ إعدار

المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتمة
بتاريخ الخامس عشر من شهر جويلية سنة الفين وخمسة وعشرين
2025/07/15 على الساعة 10:35 دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة
قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبها بـ 16
شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران، الموقعة أدناه بواسطة مساعد التبليغ
الرئيسي لدى مكتبنا بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد
والصلب) بوهران ممثلا بمديرة الكائن مقره الاجتماعي: 19 شارع مكى خليفة -
وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي مغنية المحامية المعتمدة لدى المحكمة
العيان ومجلس الدولة بناء على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في
2006.02.20 للمنظم لمهمة المحضر القضائي المعدل والمتمم. بناء على نصوص
المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم.
بلغنا وسلمنا إلى السيد خير مونية، العنوان: رقم 21 ساحه مجد خميسبي الكريمة
وهران. وكذا مخاطبين... بصفته حسب تصريحاته الحامل البطاقة الهوية...
تحت رقم ... الصادر بتاريخ... عن نسخة عن إعدار محضر بالغة العينية من
صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25. وجاء في مضمونه ما يلي: لقد قلنا
لنفاد عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب)
بوهران بواسطة مديرة الكائن بـ 19 شارع مكى خليفة وهران. والمعين محل
استشارته بمكتب الأستاذة مغربي مغنية المحامية المعتمدة لدى المحكمة العيان
والكائن مقر مكتبها بـ 07 شارع خياط صالح مديوني وهران. بناء على ذلك
نلزمكم بضرورة دفع مبلغ القرض المدينون به لبيتك الجزائر الخارجي والذي وصل
بتاريخ 2025/05/21 إلى مبلغ 4576.458.79 دج وكذا الفوائد التعاقبية المستحقة
عنه وتسنمتر إلى حين التبديد الفعلي والكللي للمدين حسب القرض الممنوح لكم
بموجب اتفاقية المبررة في 2015/10/27. وعليه فإننا نمنحكم أجل أقصاه 15
يوم يبدأ سرياناه من تاريخ توصلكم بهذا الأتذار ونذك بالاقتراب إلى بنك الجزائر
الخارجي وكالة 79 لتسديد ما في ذمتكم. في حالة امتناعكم سنضطر بمتابعيتكم
قضائيا واتخاذ جميع الإجراءات اللازمة ضدكم بيع الأموال للرهونة ومطابيتكم
بأجل الدين والفوائد المستحقة عنه لتسديد الفعلي والكللي للدين وتعويض عن
التأخير في الدفع. وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة
المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه لمخاطب الكل طبقا للقانون
المحاضرة القضائية
08.10.2025

À louer

Local de 200 M², premier
étage. Très bien situé à Sa-
lamandre, Mostaganem,
Zone d'activité face Orolait.
Convienndrait parfaitement à
une activité commerciale ou
de service. A 1 km de la por-
te de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 150 segments de 10 minutes à 10h
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECEPTEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LA SÉLECTIONNÉE NATIONALE EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»**

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
500 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÂNEAU
**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUJDA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES 5000 ARTISANNALES
DÉTRUITES
À CONSTANTINE
364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLMANE
**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
CÉLÉBRÉS PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

DEUX CORPS SANS VIE REPÊCHÉS À DRÉAN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJES DE CÉSAR
**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1955 DE NOUADIA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOV
RÉCOVERÉS ET DES GRENADES
TRUVÉS
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOURVER**
IMPOTS

LA SÉLECTIONNÉE NATIONALE EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»**

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
500 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÂNEAU
**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUJDA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES 5000 ARTISANNALES
DÉTRUITES
À CONSTANTINE
364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLMANE
**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

Etats-Unis

Trois blessés miraculés dans le crash d'un hélicoptère en Californie

Un hélicoptère médicalisé a chuté sur une autoroute près de Sacramento, en Californie, ce lundi à 19 heures, heure locale. Trois personnes sont dans un état critique, rapportent les médias américains.

Un pilote, une infirmière et un ambulancier se trouvaient à bord de l'hélicoptère qui ne transportait pas de patients au moment de l'accident, selon Justin Sylvia, un porte-parole des pompiers. Les causes de l'accident restent à déterminer

L'accident est survenu peu de temps après le décollage de l'ap-



pareil d'un centre médical universitaire local.

Aucun véhicule n'a été impliqué dans l'accident, a précisé le por-

te-parole. Les causes de l'accident demeurent inconnues. L'autoroute a été fermée pour une durée indéterminée.

La nounou part faire la sieste, ses deux chiens attaquent et tuent un petit garçon de 2 ans

Un enfant de 2 ans a été retrouvé mort samedi après-midi dans le jardin d'une maison à Valdosta, en Géorgie (États-Unis). Le petit garçon a été mortellement attaqué par deux des chiens de sa nounou, rapporte le New York Post.

Selon les premiers éléments, la victime était le seul enfant accueilli chez cette femme de 48

ans qui tenait chez elle une garderie. Dans l'après-midi, la quadragénaire est partie faire une sieste, pensant que le garçon dormait aussi. Mais pendant ce temps, il est sorti dans le jardin.

LES DEUX CHIENS SAISIS ET PLACÉS EN FOURRIÈRE

Il a ensuite réussi à ouvrir la porte du chenil dans lequel étaient enfermés les trois chiens de la femme. Deux Rottweilers sont alors sortis et ont attaqué le garçon, le blessant mortellement. À l'arrivée des secours et des forces de l'ordre, la petite victime était déjà décédée, précise un communiqué de la police publié sur Facebook ce dimanche.

La suspecte, qui pouvait accueillir jusqu'à 10 enfants, n'avait donc que ce garçon en garde ce jour-là. Elle a été interpellée, placée en garde à vue puis mise en examen pour acte de cruauté sur un enfant et pour meurtre au second degré. Selon les enquêteurs, elle ne disposait pas de licence pour garder des enfants.

Les Rottweilers et un troisième chien ont été saisis et confiés à une fourrière. « C'est un événement horrible et tragique qui n'aurait jamais dû arriver », a déclaré le chef de la police locale. « Mais à cause de la négligence de cette femme, une mère a tragiquement perdu son enfant. »

"Un stratagème éhonté"

Une Américaine se fait passer pour sa mère décédée et touche 360.000 dollars d'aides pendant 25 ans

La mascarade aura duré un quart de siècle. Une habitante du Minnesota, aux États-Unis, a été condamnée à un an et un jour de prison, jeudi 21 août, après la découverte d'une vieille escroquerie de sa part. Elle restera ensuite un an de plus en liberté surveillée.

Âgée de 54 ans, Mavious Redmond se faisait passer pour sa mère depuis sa mort, afin de toucher des prestations d'assurance retraite de la Sécurité sociale. Selon un communiqué du bureau du procureur fédéral du district du Minnesota, elle aurait perçu exactement 360.627 dollars (environ 307.000 euros) entre 1999 et 2024. Elle a par exemple profité de 3.200 dollars liés à l'impact économique du Covid-19 distribués sur le compte bancaire de sa mère. "Le stratagème de Mavious Redmond était éhonté, écrit le procureur fédéral par intérim Joseph H. Thompson. Ce n'était pas de l'argent gratuit. C'était l'argent des contribuables, volé à un programme

fondé sur le travail acharné des habitants du Minnesota qui ont cotisé à chaque paie". "Nous ne laisserons pas faire cela. Nous continuerons d'engager des poursuites jusqu'à ce que chaque fraudeur du Minnesota comprenne qu'il y a un prix à payer pour voler les contribuables", poursuit-il. Mavious Redmond a usurpé l'identité de sa mère, notamment sa date de naissance et son numéro de sécurité sociale sur des formulaires officiels. Elle a également falsifié sa signature, appelant même en se faisant passer pour sa génitrice au téléphone et lors de ses visites en personne au bureau de la Sécurité sociale (SSA). "Elle modifiait l'adresse de sa mère pour refléter ses propres changements d'adresse", détaille le communiqué. Autant de facteurs aggravant son cas, selon le juge. En 1999, la fraudeuse avait d'ailleurs contacté la SSA pour demander que faire des aides si, hypothétiquement, sa maman venait à mourir.

Inde

Un sirop pour la toux interdit après la mort de plusieurs enfants âgés de moins de 5 ans

Au moins neuf enfants sont morts en deux mois en Inde, à qui avait été prescrit un sirop pour la toux, contaminé par une substance toxique, a-t-on appris dimanche auprès des autorités. Le produit a ainsi été interdit dans trois Etats du pays.

Selon le ministère fédéral de la Santé, des tests effectués en laboratoire sur le sirop avalé par les victimes, toutes âgées de moins de 5 ans, ont révélé la présence de diéthylène glycol (DEG), une substance mortelle même à faible dose. « Les échantillons analysés contenaient des quantités de DEG supérieures aux normes admissibles », a indiqué le ministère dans un communiqué publié samedi.

Le lot de sirop incriminé a été fabriqué par l'entreprise indienne Sresan Pharma dans une de ses usines de l'Etat du Tamil Nadu (sud). « La vente de ce sirop a été interdite dans tout le Madhya Pradesh », a annoncé Mohan Yadav, le chef de l'exécutif de cet Etat, où a été recensé le plus grand nombre de victimes. « Les autres produits fabriqués par l'entreprise ont également été interdits », a-t-il ajouté.

Les autorités du Tamil Nadu et du Rajasthan (ouest) ont aussi suspendu la vente de ce sirop, selon la presse. Les sirops pour la toux fabriqués en Inde ont été incriminés ces dernières années dans plusieurs morts suspectes liées à leur consommation dans le monde.

Espagne

Une sandale vieille de 675 ans retrouvée dans un nid de vautour

Avec leur air menaçant et leur nature de charognards, les vautours ont mauvaise réputation. Pourtant, ils sont de véritables protecteurs de l'écosystème. En plus de leur rôle de nettoyeurs de cadavres et de leurs maladies, des chercheurs espagnols les ont également reconnus comme de formidables archéologues. Un article publié le 11 septembre 2025 dans la revue Ecology révèle par exemple que des artefacts du Moyen Âge très bien conservés ont été retrouvés dans des nids de Gypaètes barbus, rapporte National Geographic.

Au total, plus de 200 artefacts humains ont été retrouvés par cette équipe dans douze anciens nids situés dans des falaises du sud de l'Espagne entre 2008 et 2014 : des fragments de paniers, une lanière de cuir de mouton décorée à l'ocre rouge, des textiles, un carreau d'arbalète, une fronde, ou encore une sandale rudimentaire en fibres végétales vieille de 675 ans. « Ces matériaux sont très bien conservés au fil des siècles », a expliqué Antoni Margalida, écologiste à l'Institut pyrénéen d'écologie en Espagne et auteur principal de l'étude.

La présence de cette chaussure constitue une véritable aubaine pour les chercheurs. Elle aurait normalement dû se décomposer avec le temps. Mais l'air sec et frais de la grotte dans laquelle se trouvait le nid a permis de la préserver. Au-delà, les scientifiques ont aussi identifié dans les nids des matériaux naturels comme 86 sabots, plus de 2.100 os ou des coquilles d'œufs. Ces dernières leur permettront aussi de mieux comprendre l'évolution de l'écosystème des oiseaux et notamment l'impact des pesticides sur eux.

Ces découvertes ne sont en tout cas pas un hasard. Les Gypaètes barbus, uniques en leur genre, sont des experts de ce type de recyclage. D'une part, cette espèce de vautours est la seule spécialisée dans la consommation d'os. D'autre part, elle construit ses nids au fil des générations, étage après étage. Les matériaux utilisés pour les constituer bénéficient alors du microclimat spécifique des recoins de montagne dans lesquels ils vivaient. De quoi leur assurer un niveau de conservation digne d'un musée.

Mais depuis le siècle dernier, ces vautours ont disparu du sud de l'Espagne. Leur population européenne a globalement diminué face à de nombreux facteurs. Alors que les artefacts retrouvés dans leurs nids doivent encore être étudiés plus en détail, les chercheurs se penchent désormais sur des possibilités de découvertes similaires dans les nids d'autres espèces de rapaces ou d'oiseaux. « L'idée d'exploiter cela pour des raisons écologiques et archéologiques est plutôt cool », a estimé Tricia Miller, biologiste de la faune sauvage, qui n'a pas participé à l'étude.

« Une attaque aussi féroce, c'est rare »

Un randonneur attaqué par des chiens de troupeau

Les secouristes parlent d'une attaque d'une férocité « rare ». Un jeune homme de 20 ans, qui randonnait sur un sentier du pic de Morgon, situé sur la commune de Crots, dans les Hautes-Alpes, a été attaqué par quatre chiens de troupeau particulièrement agressifs ce dimanche 5 octobre. Les chiens, des bergers d'Anatolie, se seraient échappés de leur enclos avant de se jeter sur le randonneur. Dépêchés sur place, les secouristes du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Briançon ont trouvé la victime lourdement blessée. « Les chiens se sont acharnés sur lui pendant une heure », raconte un secouriste au média local.

Polytraumatisé, le jeune homme a été transporté à l'hôpital après « avoir été mordu sur tout le corps » et ce, « assez gravement ». « Nous faisons régulièrement des interventions pour des attaques par des chiens de troupeau. Mais une attaque aussi féroce, c'est rare », explique le secouriste.



2

08h55 Téléshopping
09h55 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 L'amour à tous les étages
15h00 Quatre coeurs en automne
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h50 Petits plats en équilibre
20h10 Tracker
20h55 Tracker
21h50 Tracker
22h45 Fire Country
23h20 S.W.A.T.
00h15 Tirage de l'EuroMillions



3

05h03 Hot Ones
05h33 En aparté
06h06 Late Football Club
07h07 La boîte à questions
07h13 Transformers : Le commencement
08h54 Vents et baguettes
09h22 En fanfare
11h02 La boîte à questions
11h07 En aparté
11h40 Clique
12h37 Jamais sans mon psy
14h06 Bridget Jones : folle de lui
16h07 L'Amour au présent
17h52 La boîte à questions
17h57 En aparté
18h33 Clique
19h35 En aparté
20h09 Guillaume Tell
22h19 Le Mohican
23h38 Une vie rêvée
01h13 Trois amies
03h07 Riverboom
04h44 Karateka



07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h35 Scènes de ménages
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Scènes de ménages
20h10 Ma rénovation est la plus belle de France
21h10 Ma rénovation est la plus belle de France
22h40 Ma rénovation est la plus belle de France
23h35 Appel à témoins : l'enquête continue
00h50 Appel à témoins : l'enquête continue

09h55 Chacun son tour
10h25 Chacun son tour
10h55 Tout le monde veut prendre sa place
11h45 Le meilleur des Maternelles XXL
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h45 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h00 Rendez-vous chez le psy
14h30 Rendez-vous chez le psy
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h55 Basique, l'essentiel de la musique
20h00 Memory, qui paire gagne !
20h10 Le parfum du bonheur
21h00 Le parfum du bonheur
21h55 Mères en lutte
23h25 Un dimanche à la campagne
01h00 Ça commence aujourd'hui

10h15 Nos terres gourmandes en balade
10h45 Météo
10h50 Outremer.l'info
11h00 Le journal des talents
11h05 On vous emmène ici
11h15 La p'tite librairie
11h25 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
13h20 Candice Renoir
15h25 Candice Renoir
16h25 Duels en familles
17h00 Slam
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 On vous emmène ici
19h00 Tout le sport
19h20 Le journal des talents
19h25 Un si grand soleil
20h10 Des racines et des ailes
22h20 Sans filtre
23h25 Le pitch cinéma
23h30 Le dernier quart d'heure
23h50 Justice



07h35 Invitation au voyage
08h25 Les métamorphoses du continent blanc
09h55 Les mille et un crabes de l'île Christmas
10h40 Mes voisins sauvages
11h35 Les maîtres des abeilles
12h00 Les Polonaises, entre tradwife et carrière
12h35 Trahison sur commande
14h50 L'archipel d'Hawaï
15h35 Une planète en partage
16h20 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Tout de suite maintenant
21h35 Juli Zeh : Forte tête de la littérature
22h30 Déserts
23h10 Biélorussie : présidente malgré elle
00h40 Tracks East
01h15 Brainwashed : Le sexisme au cinéma

TÉLÉVISION

15



20h10

GUILLAUME TELL



Au cœur de la Suisse médiévale en 1307, une époque où la province est sous le joug oppressif de l'Autriche, dirigée d'une main de fer par la famille royale des Habsbourg. Tandis que la révolte gronde dans le pays, les collecteurs de taxes, souvent brutaux, n'hésitent pas à s'en prendre aux fermiers qui peinent à survivre. Parmi eux, Konrad Baumgarten, un homme dont la vie bascule tragiquement lorsque son épouse est assassinée par le cruel collecteur Wolfshot.

Acteur: Claes Bang (*Guillaume Tell*), Jonah Hauer-King (*Rudenz*), Rafe Spall (*Stauffacher*), Ben Kingsley (*le roi Albert Ier*), Jonathan Pryce (*Attinghausen*),
Realisateur: Nick Hamm

2

20h10

LE PARFUM DU BONHEUR



Pauline, 38 ans, refuse de faire le deuil de son couple et de tirer un trait sur ses dix années de mariage avec Ben. Installée depuis trois mois chez ses parents avec son fils Jules, elle est persuadée que ce n'est qu'une crise et qu'elle va bientôt retrouver l'amour de sa vie. Très inquiète pour elle, sa famille tente de la ramener à la raison, sans succès. Afin de reconquérir Ben, Pauline décide de lui écrire de longues lettres pour raviver leurs souvenirs heureux.

Acteur: Caroline Anglade (*Pauline*), Michèle Bernier (*Isabelle*), Michel Boujenah (*Philippe*), Xavier Robic (*Ben*), Félix Moati (*Romain*).

Realisateur: Baya Kasmî



20h24

TRACKER



Colter (Justin Hartley) est un homme en quête de vérité, parcourant le pays pour aider les familles à retrouver leurs proches disparus. Armé de son intelligence aiguisée et de son instinct, il s'immerge dans des enquêtes complexes où chaque disparition cache des secrets bien plus sombres. Dans cette saison, il se retrouve confronté à des affaires de plus en plus périlleuses, où son habileté à déchiffrer des indices sera mise à l'épreuve.

Acteur: Justin Hartley (*Colter Shaw*), Fiona Rene (*Reenie Greene*), Abby McEnany (*Velma Bruin*), Eric Graise (*Bobby Exley*), Samantha Coughlan (*Martha Dobbs*).



ORAN

28 | 18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h02
18h38
64%
16 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

23-17
26-10
27-14
32-19
28-18
33-19

Agressions sionistes contre Ghaza

27 enfants tombent en martyrs quotidiennement

En moyenne, 27 enfants tombent en martyrs quotidiennement dans la bande de Ghaza à la suite de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste depuis deux ans, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes. D'après la même source, en moyenne "92 Palestiniens, dont 27 enfants et 14 femmes" tombent en martyrs chaque jour à cause de l'agression génocidaire. Selon un bilan des autorités sanitaires, "20.179 enfants et 10.427 femmes sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023". Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.160 martyrs et 169.679 blessés, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 13.568 Palestiniens sont tombés en martyrs et 57.638 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 2.610 martyrs et 19.143 blessés.

Deux ans de génocide sioniste à Ghaza

Lazzarini réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat



Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a réitéré mardi son appel à un cessez-le-feu "immédiat" et à la livraison "sans entrave" de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis deux ans, jour pour jour. "Deuil, souffrance, douleur profonde et immense: telle est la réalité pour beaucoup trop de personnes depuis le 7 octobre 2023", a écrit M. Lazzarini dans un message publié sur les réseaux sociaux. Et de poursuivre: "A Ghaza, depuis deux longues années, les habitants ne connaissent que la destruction, le déplacement, les bombardements, la peur, la mort et la faim". "Alors que nous marquons deux ans depuis le début de ce cauchemar", a encore dit M. Lazzarini, "je réitère encore une fois mes appels à la libération de tous les otages et des détenus palestiniens, à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et à la livraison sans entrave, à grande échelle de l'aide humanitaire de base notamment par l'intermédiaire de l'UNRWA". Le patron de l'UNRWA a aussi appelé à "la justice et à la responsabilisation de tous les auteurs de crimes et d'atrocités commis depuis le 7 octobre 2023 et après", en référence à l'armée de l'occupation sioniste. "Il n'y a pas d'autre issue à ce chaos", a-t-il conclu dans son message.

Après deux ans de génocide à Ghaza

La machine de guerre sioniste continue de répandre le sang des Palestiniens



La guerre génocidaire menée par l'armée d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza boucle mardi, sa deuxième année, laissant derrière elle la plus grande catastrophe humanitaire dans le monde et une réalité des plus tragique vécue quotidiennement par les Ghazaouis : meurtres, famine, soif, déplacements forcés depuis plus de 730 jours. Deux années se sont écoulées et la machine de guerre sioniste continue de tout anéantir dans la bande de Ghaza, faisant plus de 67.000 martyrs et plus de 169.000 blessés, tandis que plus de 9.500 Palestiniens restent portés disparus, soit ensevelis sous les décombres des maisons et bâtiments détruits, bloqués dans des zones inaccessibles ou encore portés disparus. Selon le Bureau gouvernemental d'information, l'armée d'occupation sioniste a largué plus de 200.000 tonnes d'explosifs, détruisant près de 90 % de la bande de Ghaza. Quinze secteurs vitaux ont subi une destruction massive, avec des pertes directes dépassant la barre des 70 mil-

liards de dollars. Parmi ces secteurs, celui de la santé fut l'une des principales cibles dès les premières heures de cette guerre sauvage. Ainsi, 1.670 membres du personnel médical sont tombés en martyrs et 38 hôpitaux, 96 centres de soins et 197 ambulances ont été détruits. Le secteur du logement n'a pas été épargné : 268.000 unités résidentielles ont été totalement rasées, 148.000 autres rendues inhabitables, en plus de la destruction de 247 sièges gouvernementaux. Sur le plan social, 39.000 familles ont été victimes de massacres sionistes, 2.700 familles totalement rayées du registre de l'Etat civil, tandis qu'une seule personne a survécu dans 6.020 familles elles aussi décimées. La politique de famine et de soif n'a pas été moins meurtrière que les bombes et les missiles. Plus de 2.600 personnes sont tombées en martyres et plus de 19.100 autres ont été blessées, alors qu'elles cherchaient de la nourriture aux portes des centres de distribution d'aide. Par ailleurs, 460 citoyens, dont 154 enfants, sont morts de faim

et de malnutrition. L'occupation sioniste a également détruit les sièges des institutions médiatiques locales et internationales, visant systématiquement leurs employés pour faire taire la vérité. Le bilan s'élève à 254 journalistes tombés en martyrs et des centaines blessés parmi les travailleurs du secteur. Au plan politique, l'accord de cessez-le-feu conclu sous médiation qatarie n'a pas duré longtemps. L'armée d'occupation a repris les massacres et la destruction le 18 mars dernier, alors que cet accord, conclu le 19 janvier, avait permis sept vagues d'échange de prisonniers et le retour de déplacés qui, en réalité, n'ont pu qu'ériger des tentes sur les ruines de leurs maisons. Depuis lors, toutes les tentatives de médiation qatarie pour obtenir une nouvelle trêve permettant aux Ghazaouis de reprendre leur souffle et panser leurs plaies ont échoué, face au refus catégorique de l'entité sioniste, déterminée à poursuivre les massacres. La brutalité sioniste n'est pas restée confinée aux frontières de la bande de Ghaza, mais s'est étendue à plusieurs pays voisins, tels que le Liban, le Yémen, l'Iran, et plus récemment le Qatar, ciblé le 9 septembre dernier par une attaque sioniste. Le Qatar avait accueilli de nombreuses sessions de négociations indirectes entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, après que cette dernière a repris ses agressions le 18 mars. Depuis cette date, plus de 13.500 martyrs et plus de 57.500 blessés ont été recensés, avec une dégradation inédite des conditions de vie, le déplacement de milliers de personnes et leur regroupement dans des camps surpeuplés dépourvus de services de base, où se répandent maladies et famine.

Flottille pour Ghaza

161 militants expulsés par les forces sionistes

Le ministère grec des Affaires étrangères a annoncé que 161 des 171 nouveaux militants de la flottille pour Ghaza expulsés par les forces sionistes avaient atterri lundi après-midi à l'aéroport international d'Athènes. Un «vol spécial de rapatriement» a atterri à Athènes avec à son bord «les 27 citoyens grecs ayant pris part à la flottille 'Global Sumud Flotilla', et 134 «ressortissants provenant de 15 pays européens», a indiqué le ministère grec dans un bref communiqué. A l'aéroport international d'Athènes, Greta Thunberg et d'autres militants expulsés ont été accueillis dans le hall des arrivées par d'autres militants qui ont déployé un immense drapeau de la Palestine et scandé «liberté pour la Palestine» et «Viva viva la flotilla!», selon des médias. La flottille Global Sumud, partie de Barcelone, en Espagne, début septembre, «a été la plus grande tentative pour briser par la mer le siège illégal et inhumain»,



a lancé à son arrivée Greta Thunberg avec le poing levé et agitant le keffieh palestinien. Les Etats ont «l'obligation légale d'agir pour prévenir et faire cesser un génocide», a martelé la jeune femme. «Nos gouvernements ne font même pas le strict minimum» pour empêcher «un génocide», selon elle. A Brastislava, le ministère des Affaires étrangères a indiqué qu'un Slovaque rentrait en Slovaquie,

accompagné de neuf autres ressortissants des Pays-Bas, du Canada et des Etats-Unis. Parmi les expulsés figurent des ressortissants de Grèce, d'Italie, de France, d'Irlande, de Suède, de Pologne, d'Allemagne, de Bulgarie, de Lituanie, d'Autriche, du Luxembourg, de Finlande, du Danemark, de Slovaquie, de Suisse, de Norvège, du Royaume-Uni, de Serbie et des Etats-Unis.